

Peut-on faire de l'accès pour tous à la lecture un commun ?



**FRANÇOIS
ANNYCKE**



**PASCAL
MÉRIAUX**



ÉLISABETH BOURGOIS | BENJAMIN CORIAT | KARINE JAY
ANNE MARTELLE | CHRISTOPHE MASUTTI | DIDIER RACINÉ
BENOIT VANBESELAERE | LAETICIA VENIAT | PROSPER WANNER...

Édito

L'Agence Régionale du Livre et de la Lecture souhaite « *faire du Livre et de la Lecture un Commun* ». Quel est le sens de cette proposition ? Alters Média a effectué une enquête à ce sujet auprès de représentants de lecteurs et d'acteurs du Livre, en Hauts-de-France. Et la revue a confronté cette idée de « Commun du Livre et de la lecture » avec l'idée de Communs scientifiquement développée notamment par le Prix Nobel Elinor Ostrom, et les pratiques de cette idée. Cette idée neuve, ouvrant plus largement la lecture à tous, implique une profonde transformation des relations du livre avec l'ensemble des acteurs de la lecture : lecteurs, auteurs, éditeurs et les autres acteurs de la chaîne du livre. Cette enquête est présentée ici dans un complément spécial d'Alters Média. Elle sera complétée par la publication, en avril, du dossier complet sur les Communs préparée par la revue Alters Média.

Didier Raciné,
Rédacteur en chef
d'Alters Média

Sommaire

4. DIDIER RACINÉ

Comment réduire l'exclusion de la lecture de nombreux citoyens ? **Comment préparer un commun du livre et de la lecture ?** Une enquête

7. FRANÇOIS ANNYCKE

La belle ambition de l'Agence du Livre et de la Lecture des Hauts-de-France

12. PASCAL MÉRIAUX

Des Rendez-Vous de la Bande Dessinée d'Amiens à la Présidence de l'AR2L : **La Médiation, Cœur d'un projet événementiel, éducatif, éditorial et de création**

18. ÉLISABETH BOURGOIS

Le territoire de vie de l'écrivain

21. KARINE JAY

Collectivités Territoriales et Bibliothèques publiques : **Acteurs publics majeurs pour une ouverture généralisée à la lecture !**

24. ANNE MARTELLE

La Librairie indépendante : **peut-elle le rester ?**

27. ANAÏS MASSOLA

Pour défendre la lecture pour tous ! **Le lecteur doit être au centre de la communauté de la lecture !**

31. BENOIT VANBESELAERE

Au-delà des liens économiques, il y a des valeurs... **Le livre, dans sa diversité, est un moyen de les défendre !**

35. L'ÉDITION INDÉPENDANTE

Une force motrice dans le monde du livre !

40. CHRISTOPHE MASUTTI

« Des livres en communs » par Framasoft, une refonte de la chaîne éditoriale. **Un exemple de communs du Livre et donc de la lecture**

44. LAETITIA VENIAT

Le livre et la lecture sont lieux de rencontre. **C'est en tant qu'espace de liberté, qu'ils œuvrent pour le bien commun !**

48. PROSPER WANNER

Une démarche « en-commun » autour des droits culturels. **L'hospitalité, les droits culturels et les communs**

52. BENJAMIN CORIAT

Les communs, conçus pour répondre à la radicalité de l'anthropocène ! **Notre tâche est de passer des biens communs à des communs**

**Comment réduire l'exclusion
de la lecture de nombreux citoyens?**

Comment préparer un commun du livre et de la lecture?

Une enquête !

...

« Faire du Livre et de la Lecture un commun » ! Le projet que l'AR2L et François Annycke, son Directeur, proposent aux acteurs du livre et aux lecteurs des Hauts-de-France mérite une enquête de terrain, une mise en perspective. C'est la proposition faite par Les Cahiers d'Alters Média engagés eux-mêmes dans un dossier¹ sur la question des Communs.

Enquête sur les conditions de la Lecture

De quoi, moi lecteur, est-ce que je dépends pour lire ? De quoi, auteur, éditeur, libraire, bibliothécaire ou tout autre acteur de création-production du livre, est-ce que je dépends pour créer un livre ? Qu'est-ce qui menace cette activité (y compris de lecture), qui me concerne au plus haut point ? Pour quoi, pour quel « bien commun », et comment devrions-nous agir ensemble pour la défendre ? Ces questions sont au cœur de l'enquête que vous découvrirez dans ce Focus. Elle a été menée auprès d'une auteure, de 4 éditeurs, de 2 libraires, des clubs de lecteurs

et d'autres acteurs qui présentent leurs territoires de vie respectifs, leur interdépendance professionnelle forte, les liens propres à chacun d'entre eux avec les lecteurs et la lecture.

Pour les habitants (lecteurs ou non), la menace est leur possible exclusion partielle ou totale de la lecture, liée à des causes très variées dépendantes des multiples conditions de la vie sociale et individuelle, de politiques culturelles. C'est contre elles que les lecteurs et les acteurs du livre veulent agir.

- Si je suis handicapé moteur, ou sensoriel, psychique, cognitif ou mental,

je considérerais spontanément au fond de moi que ma perception est naturelle, que c'est le contexte psychosocial extérieur qui me rend cet accès à la lecture si difficile. C'est ce qu'explique très bien Sébastien Sellier de Signes de sens, entreprise visant à rendre accessible la lecture et une grande part d'activité à des personnes ayant ces difficultés. Ce qui menace mon activité, mon exclusion de la lecture, c'est ce manque d'accessibilité (multiforme compte tenu de la multiplicité des handicaps).

- Si je suis de conditions sociales très modestes, des facteurs socio-culturels peuvent être pour moi des causes d'exclusion de la lecture comme l'explique clairement Anaïs Massola de la Librairie Le rideau rouge : le plus souvent parce



Didier Raciné,
Rédacteur en chef d'Alters Média

1. À paraître en Avril 2024, édité par Alters Média

« POUR LES HABITANTS
(LECTEURS OU NON),
LA MENACE EST LEUR
POSSIBLE EXCLUSION
PARTIELLE OU TOTALE
DE LA LECTURE »

que cette lecture m'apparaît comme complètement extérieure à ce qui fait la vie de mon milieu, et représente le symbole même de mon échec et de mon exclusion. Ce sont ces mécanismes qu'il faut que j'analyse et contre lesquels il faut que l'on agisse collectivement pour rendre la lecture non excluante.

- L'absence d'offres correspondant à mon goût, à ma recherche de créativité, de nouveauté, du fait de mille facteurs me pénalise comme lecteur. C'est contre ces facteurs et pour une offre diverse de livres originaux, que nous devons nous mobiliser collectivement.
- Cette exclusion peut être aussi liée au prix élevé du Livre, fixé par les éditeurs, qui empêche les catégories populaires d'accéder facilement au livre. Le rôle de la lecture publique, des bibliothèques publiques est ainsi un moyen essentiel pour casser cette exclusion par l'économie.

Pour les professionnels du livre questionnés, le plus souvent éditeurs ou libraires indépendants, auteurs, les menaces sur leur situation économique sont souvent évoquées.

Elles ont un lien avec celles qui pèsent sur la lecture. La nature particulière du livre, comme objet directement engagé dans la culture, dans le monde des valeurs, contribuant lui-même à l'appétence pour la lecture, à lutter contre ces exclusions a

LA LECTURE
CONDITIONNE TOUTE
LA VIE SOCIALE !

été bien sûr pris en compte pour mesurer l'action collective proposée par l'AR2L.

Dans l'enquête, ces éléments ne sont pas toujours vus de la même façon, mais des facteurs communs dominent :

- L'appétence des lecteurs à la lecture doit être soutenue ; notamment en direction des « faibles lecteurs » ;
- Le rôle du livre comme facteur de solution de la problématique globale de la lecture est bien sûr mentionné ;
- Mais les facteurs d'exclusion de la lecture ne sont pas toujours analysés, ni au centre des attentions. La question du prix du livre, facteur important d'exclusion de la lecture, n'est

pas posée : les intérêts entre lecteurs et acteurs du livre sont en tension sur ce point. Certaines librairies ont trouvé des formules originales pour les résoudre (prêts de livres), les bibliothèques publiques jouent leur rôle.

• La concentration des grandes maisons d'édition renforce leur domination sur les autres acteurs de « la chaîne » du livre qui voient leurs positions fragilisées ;

• Cette concentration banalise la création littéraire (« Les dictateurs brûlent les livres, les démocraties les noient »² cite François Annycke), alors que l'innovation est déportée vers des petites maisons d'édition vulnérables qui, devant prendre les risques, sont très fragilisées. La lecture conditionne toute la vie sociale ! Avant d'être une œuvre littéraire, l'écrit est l'un des médiums permettant d'accéder à la pleine citoyenneté, à la vie sociale (emploi, santé...) et bien sûr à la culture. L'enjeu est important et dépasse les aspects sectoriels. **Les menaces doivent être prises dans leur globalité, y compris leurs aspects sectoriels :** c'est ce que dit, me semble-t-il, François Annycke dans son interview dans ce focus : « une double logique organise le projet, "celle qui part du créateur de ▶



« LA NATURE
PARTICULIÈRE DU
LIVRE, COMME
OBJET DIRECTEMENT
ENGAGÉ DANS LA
CULTURE, DANS LE
MONDE DES VALEURS,
CONTRIBUANT LUI-
MÊME À L'APPÉTENCE
POUR LA LECTURE, A
ÉTÉ PRIS EN COMPTE »

► teurs et usagers » est complétée par la logique inverse qui part du lecteur vers l'auteur ».

On retrouve cette double logique, cette tension dans l'enquête : agir pour réduire les menaces sur la lecture elle-même, se faire des habitants des alliés ; ou rester dans des logiques métier face aux dangers de la concentration, au risque d'être éliminé dans cette confrontation.

Nature des Communs et des Biens communs

« Faire du livre et de la lecture un commun », c'est prendre en compte ces facteurs d'exclusion, pour permettre la plus grande diffusion possible de la lecture. Mais quel sens donner à ce mot Commun ? Correspond-t-il à ce que les scientifiques de ces domaines (dont le prix Nobel Elinor Ostrom) et les acteurs de Communs désignent ? Y a-t-il des exemples de communs dans le domaine du livre et de la lecture ?

Trois caractéristiques les distinguent les communs :

1. Le commun concerne une ressource (ou un bien) en accès partagé : cela peut être une ressource immatérielle (un ou des livres, une musique...), dont l'accès est libre, partagé, sans droits limitant cet accès.

2. Sur cette ressource, il y a une pluralité d'usagers, disposant de droits et d'obligations, qui peuvent ne pas être de même nature pour tous : droits d'accès, droits d'usage de la ressource, droit d'exploitation, de gestion... mais qui tournent autour du prélèvement ou de l'usage permettant d'en assurer la reproduction à long terme. La dimension de préservation de la ressource pour maintenant et pour les générations futures, est essentielle.

3. La communauté se dote d'une structure de gouvernance, dont la mission est de veiller au respect de la reproduction à long terme de la ressource. Le commun est une ressource partagée et gardée.

Les biens communs, c'est la même chose, sauf qu'ils ne sont pas gardés. Les cas types sont l'air, l'eau, le climat : ce sont des biens partagés, les utilisateurs ont des droits et des obligations, mais la gouvernance est totalement inefficace de nos jours.

Mais, pour reprendre les termes de Benjamin Coriat publié dans le dossier : *« Le livre est un objet partiellement en-commun, c'est celle qui est en accès libre, partagé (dans les diverses bibliothèques publiques) : cette partie est un bien commun. Mais l'autre partie de cet objet est soumise à*

une appropriation privée, exclusive, à accès marchand et payant. La lecture porte à la fois sur des choses constituées en bien commun, et sur des choses qui ne le sont pas du tout. Elle ne peut être entièrement un commun ! Sauf à faire disparaître la propriété exclusive des éditeurs. »

Nous publions la présentation d'un exemple d'un tel commun (le projet « Des Livres en Communs » de Framasoft), qui transforme de façon très profonde toutes les relations entre les acteurs de la lecture en produisant le livre comme commun.

Quelle aide l'Agence peut-elle fournir ?

L'Agence peut-elle **aider une communauté de lecteurs et d'autres organismes ou acteurs (bibliothèques, auteurs, certains éditeurs et acteurs indépendants) à organiser une action collective** permettant sur le long terme, de réduire les menaces d'exclusion de la lecture des habitants des Hauts-de-France ? Cette communauté serait alors à même de développer un commun de la lecture.

Cette action collective ainsi stimulée pourrait impliquer les lecteurs et les acteurs du livre dans l'organisation d'un rapport nouveau à la lecture ; dans de nouvelles relations moins linéaires au sein de la « chaîne » du livre. Elle pourrait donner aux lecteurs de nouvelles opportunités de s'exprimer, dialoguer et donner leurs avis ; à renouveler leur envie de lire, envie de « solitude peuplée » selon l'expression de Marcel Proust.

La Belle Ambition

de l'Agence du Livre et de la Lecture des Hauts-de-France



« Faire du livre et de la lecture un commun » est une forte ambition, lancée par l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture et son Directeur. Un commun c'est-à-dire une communauté qui développe ensemble une politique permettant de renforcer la place du Livre dans un monde où la concentration des très grands éditeurs peut menacer l'édition et la librairie indépendantes et de création, tout en stimulant la lecture et élargissant sa place qui doit être défendue. Seule la coopération active des acteurs, de tous les acteurs, lecteurs compris, peut assurer le succès de ce beau projet.



François Annycke,
Directeur Agence Régionale
du Livre et de la Lecture

Plantons les décors du livre et de la lecture en France et dans les Hauts-de-France !

Comment évoluent-ils ? Quelles sont les conséquences de cette évolution pour les auteurs et les lecteurs ? Quel serait le lien entre le développement massif de la lecture et le renforcement des métiers de l'écrit ?

C'est un décor étrange. On le dit souvent, mais ici comme ailleurs un monde ancien est en train de s'effondrer, alors que le nouveau n'est pas encore prêt. On assiste à une course dans la concentration, avec par exemple les opérations de Bolloré ou Křetinský autour d'Editis et de Hachette. Et cela a une incidence énorme sur les orientations du livre, tellement

ces groupes dominent le secteur. Dans ces opérations financières, le livre n'est bientôt plus qu'un produit annexe, un appendice dans des stratégies de développement du neuro divertissement (séries télé, jeux en ligne...).

En plus de dominer les conditions de production d'un livre, cela peut conditionner aussi la création littéraire. D'autant que la partie la plus créative est souvent portée par des maisons d'édition dites indépendantes, qui sont en quelque sorte les sections Recherche et Développement de l'industrie du livre. Ces maisons sont souvent indigentes en termes financiers, comme en visibilité et capacités de communication. Là où dans les autres industries, les laboratoires de R et D sont intégrés, dans le monde du livre c'est un

peu comme si l'on comptait sur les plus précaires pour créer. Ce constat est assez largement partagé. Bien sûr, les pouvoirs publics aident ces petites maisons, mais face à de tels mastodontes, c'est difficile. « Les dictateurs brûlent les livres, les démocraties les noient¹ ». Dans la logique capitaliste, l'idée des groupes d'édition est d'inonder le marché pour limiter la concurrence. Quand on est éditeur indépendant, propriétaire d'une seule maison, donc d'une seule marque, il reste peu de place. Peu de place dans les médias, mais aussi peu de place dans les librairies – les grosses maisons possèdent les circuits de diffusion et de distribution, et possèdent souvent des réseaux de librairies. Reste les festivals littéraires, qui permettent le contact direct avec le lecteur. Mais ils ►

« LES DICTATEURS BRULENT LES LIVRES, LES DÉMOCRATIES LES NOIENT »

► sont aussi en difficulté pour de nombreuses raisons.

Cette question des salons et des événements nous semble très importante, en lien avec deux autres points :

- L'effritement du nombre de lecteurs, et en particulier du nombre de gros lecteurs, notamment du fait de la concurrence des écrans. Or ce sont ces derniers qui cherchent la diversité, sortent du circuit marketing.

- La crise de l'engagement (je ne parle pas de l'engagement militant ; mais d'engagement dans l'emploi et le bénévolat) : il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles pour aider dans les événements littéraires ; des personnes pour venir travailler dans des bibliothèques de villages ou petites villes...

On voit donc, comme je le disais au départ, un système qui s'effondre, sans qu'une alternative, un monde nouveau ne soit prêt ; c'est là la traduction d'une crise de société, voire d'une crise de civilisation comme le dit Michel Desmurget.

D'où l'importance stratégique de la reconquête des lecteurs ?

Oui, et pour cette reconquête, dans cette crise, il nous faut « partir de là où l'on vit et de ce dont on vit », pour reprendre une formule de Bruno Latour.

Du point de vue économique, le système du livre semble un peu fou. Le libraire

achète les livres à l'éditeur pour les vendre. Au bout d'un temps, il peut lui retourner les invendus que l'éditeur doit lui racheter. Il y a là un mécanisme financier, un flux circulaire, qui permet à chacun de survivre mais dans lequel la question du lecteur est oubliée. Or celle-ci est évidemment centrale : c'est le lecteur et en particulier le gros lecteur qui va s'intéresser aux nouveautés, qui va parler du livre, du plaisir de lire sur ses divers réseaux, qui fait le lien entre maisons d'édition et les lecteurs. Mais on voit bien que l'on ne peut continuer ainsi, si le lecteur a disparu : l'illettrisme recule certes, mais les jeunes sont de plus en plus en difficulté avec la lecture. La lecture nécessaire au quotidien, celle du SMS, est encore assez facile ; mais l'accès à des savoirs plus complexes devient de plus en plus difficile.

La stratégie de l'Agence se fonde sur le lecteur. Mais ce constat est-il partagé par les acteurs de la chaîne du livre, par ses ténors, par les partenaires de l'Agence ?

L'expression « chaîne du livre » est intéressante, différente de la notion de commun dont nous parlerons un peu plus tard. Elle sous-entend que les uns ne peuvent pas fonctionner sans les autres, mais cela reste limité – la notion est très attachée à la question de fixation du prix de vente du livre et s'intéresse principalement à une filière de production. C'est pourquoi, depuis la création de l'Agence, nous parlons plutôt d'écosystème (les auteurs, éditeurs, libraires, bibliothèques, les salons...). Dans le schéma précédent,

ce qui dominait, ce qui a été revendiqué, c'était plus la place de chacun dans cette chaîne et la reconnaissance de cette place. Ce point de vue corporatiste est compréhensible car chacun veut survivre. Mais dans cette situation, la place du lecteur devient seconde, même si chacun sait cependant qu'elle est centrale.

Depuis, nous nous intéressons davantage aux liens entre tous, à la question de la médiation qui était un peu occultée auparavant, ainsi que de la place culturelle du livre. Dans cette configuration, le lien essentiel entre le lecteur et l'auteur ou l'auteure redevient central, et force chacun à trouver des manières de travailler autrement : le lecteur est notre allié, le livre notre commun. C'est par là que passe notre survie collective, et nous avons tous un rôle à jouer, un rôle dans la société. C'est la raison d'être de l'Agence. C'est aussi pour cela que je suis là.

Alors comment situer le lecteur dans la stratégie de l'agence ?

Le lecteur n'apparaît pas trop dans les missions premières de l'Agence. L'Agence a été fondée par des collectivités territoriales pour appuyer des politiques publiques, en associant les acteurs du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothèques...). De même que dans la logique des flux financiers de cette chaîne, il semble qu'elle pourrait fonctionner sans

« IL Y A LÀ UN
MÉCANISME FINANCIER
[...] DANS LEQUEL LA
QUESTION DU LECTEUR
EST OUBLIÉE. »



les lecteurs, de même l'Agence du livre pourrait presque fonctionner sans les lecteurs.

Sauf que nous voulons construire l'Agence du Livre et de la Lecture. La logique antérieure, partant du créateur du contenu vers les métiers du livre est complétée par la logique inverse qui part du lecteur vers l'auteur. C'est dans cette double logique que nous nous sommes lancés, et que je me suis engagé depuis le 1er janvier 2022, date de mon arrivée.

Cette double logique concerne aussi la

conception de la politique publique. Depuis Malraux, on sépare l'action dite culturelle de l'action appelée sociale. Et ceci est fondamental. Non seulement cela conditionne les financements, mais cela induit aussi des incompréhensions entre acteurs sociaux et acteurs culturels : Malraux ne voulait pas d'implication des acteurs de l'éducation populaire dans sa politique de la culture. Or les acteurs de la médiation sont essentiels pour le livre, car ce sont eux qui peuvent faire connaître d'autres livres, d'autres éditeurs, et qui sont aux avant-postes dans la lutte contre

l'illettrisme. Les travailleurs socio-culturels sont un peu déconsidérés dans certains milieux du livre, alors que l'alliance entre ces deux cercles est nécessaire et devrait permettre de dépasser ces a priori.

« LE LECTEUR EST
NOTRE ALLIÉ, LE LIVRE
NOTRE COMMUN.
C'EST PAR LÀ QUE
PASSE NOTRE SURVIE
COLLECTIVE, ET NOUS
AVONS TOUS UN RÔLE
À JOUER, UN RÔLE
DANS LA SOCIÉTÉ »

Mais alors, les collectivités territoriales, toutes, y compris les Communes, ne peuvent-elles pas être des alliées pour vous ?

Bien sûr ! Le livre est une politique publique partagée entre les communes, les EPCI ou Communautés de Communes, les Départements, les Régions et l'Etat, avec chacune leur rôle spécifique.

- Les Communes ou les EPCI sont très impliquées dans la lecture publique et les bibliothèques, avec parfois des réseaux mutualisés à des échelles intercommunales.
- Les Départements ont une mission constitutionnelle de soutien aux bibliothèques départementales et aux acteurs du territoire.
- Les Régions se positionnent sur le soutien aux acteurs économiques, et donc des aides aux éditeurs, aux libraires, en tant que maillon économique de cette chaîne ; avec en complément, un soutien à la création, et donc aux auteurs, et aux manifestations littéraires.
- L'État a bien sûr une mission générale ►

« NOTRE POLITIQUE NE PEUT ÊTRE QUE DE RÉALISER DE LA COORDINATION ET DE FAIRE DES CHOIX EN PRIORISANT CERTAINS AXES »

► culturelle, avec un très fort accent sur le patrimoine et ses acteurs et un soutien important aux acteurs du livre, notamment via le CNL ou les services déconcentrés de la culture (DRAC).

L'Agence bénéficie d'une aide de l'Etat et de la Région autour de ces axes forts. C'est pourquoi nos missions sont autant construites sur la question du patrimoine, la fédération des acteurs, le soutien et l'accompagnement à l'économie des libraires, des éditeurs, à l'aménagement des territoires par le biais des manifestations culturelles et des résidences. Un travail nourri par une observation et une étude quotidienne du terrain.

Nous recherchons de plus l'appui des Conseils Départementaux. S'ils n'ont pas été à l'origine de la création de l'Agence, leur rôle social, d'aménagement du territoire (avec les routes...) et leur mission de lecture publique.

Mais il ne faut pas sous-estimer la difficulté : pour les Hauts-de-France (6 millions d'habitants), l'Agence ne dispose que d'une dizaine de personnes. Concernant simplement la mission de développement des pratiques de lecture et d'écriture, le chantier est titanesque. Il y a 50 Maisons pour l'enfance dans chaque département ; il faut s'occuper des prisons, des écoles, des Epadh... Donc notre politique ne peut être que de réaliser de la coordination et de faire des choix en priorisant certains axes : les prisons (où il y a 23%

d'illettrisme pour une moyenne de 11% dans la région) ; certains axes partagés avec les bibliothèques (avec notamment de la formation aux personnels) ; de l'expérimentation dans des territoires éloignés des flux culturels (l'exemplarité d'une initiative facilite sa diffusion).

D'où l'organisation des missions de l'Agence ?

L'Agence se propose de :

- Créer un observatoire de la vie du livre et de la lecture, avec pour objet le rassemblement de données et la réalisation d'études pour asseoir les politiques publiques du livre et de la lecture.
- Accompagner les acteurs du livre et la lecture de la Région en leur fournissant des informations (sur les financements, les législations, les calendriers, les modalités de fonctionnement de divers dispositifs, par exemple le Pass culture...) ; de la formation, ...
- Valoriser le livre hors des frontières de la Région : Normandie, Grand Est, Belgique francophone : faire connaître aux lecteurs de ces autres régions les livres produits en Hauts-de-France ; et à l'international, notamment pour faciliter la vente des droits sur ces livres.
- Expérimenter auprès de publics spécifiques (Epadh, hôpitaux, écoles, associations, foyers ruraux...), trouver des formules de médiation nouvelles, former des acteurs (70% des 1230 bibliothèques de la région fonctionnent avec des bénévoles), informatiser...

Le mode d'action ne peut être pour vous que celui de la coordination ? Vers quel type de réseau ?

Vu nos ressources, l'animation de réseau



est en effet très difficile, et seule la coordination des divers réseaux du livre et de la lecture est à la mesure de ces forces. Cela veut dire toucher des réseaux dans tous les corps de métier. Par exemple, les enseignants sont des partenaires obligés : nous travaillons avec des professeurs détachés qui utilisent nos contenus à but éducatif. Mais il nous faut aussi former des professionnels en capacité de réaliser la médiation entre le livre et les lecteurs. Faire du livre et de la lecture notre commun, demande cette médiation et cette capacité à articuler les diverses réponses



très différentes face aux livres : dans le domaine culturel, il y a des fractures. Le livre est aussi l'expression d'une culture bourgeoise dominante, tout à fait écrasante pour des personnes en difficulté : il symbolise leur propre échec. Les injonctions « il faut lire » sont dangereuses : il faut au contraire retrouver le chemin du plaisir de lire, de faire à travers ce chemin la possibilité de s'inclure dans la société, d'agir en collectif.

Comme il y a des métiers de la réparation dans ces domaines de la santé et du social, il y a besoin d'une médiation, d'un

accompagnement spécifique au domaine culturel.

On trouvera une présentation de la coopérative des Oiseaux de passage à Marseille dans ce Focus. Elle semble un bel exemple d'une telle construction : elle a répondu aux besoins propres aux humains de voyager, découvrir le monde, se cultiver par le contact aux autres. Elle a élaboré une réponse collective et pérenne basée sur l'hospitalité, construite sur le droit à la culture. Elle a su ainsi transformer le tourisme marchand de masse, destructeur des identités des territoires, en des activités pérennes d'hospitalité productrice de lien social.

Comment construire un tel commun du livre et de la lecture ? Voyez-vous un lien entre cette initiative de Marseille et celle de l'Agence ?

Cette expérience est en effet intéressante, bien qu'aussi assez éloignée de nos projets : ils veulent accueillir le monde entier chez eux ; tandis que nous voulons transmettre la création et la culture dans le monde entier.

Mais ce qui est commun, c'est qu'ils veulent déconstruire le système et le reconstruire sur une base locale. En déconstruisant, ils posent des questions : le circuit court, la proximité, le sens des missions et des métiers, la recherche des moyens de vivre autrement.

Pour nous, ces questions se posent aussi : certains de nos éditeurs sont intégrés, parfois bien intégrés dans le système, mais peuvent avoir besoin de découvrir d'autres horizons, et qu'on les

accompagne dans ce sens. Pour d'autres, qui n'ont pas accès aux réseaux mains-tream, il faut les aider à construire des éco-réseaux de proximité, à développer par cercles concentriques (des régions proches aux plus éloignées) ; à construire aussi des alternatives s'appuyant sur des liens forts entre éditeurs et libraires : par exemple des résidences croisées pour artistes et créateurs venant d'autres régions. Mais en prenant garde des profiteurs de crise. Dans le domaine de la création, par exemple, l'auto édition fait flores ; sur un mode « Do It Yourself » très en vogue actuellement, les personnes ont l'impression de maîtriser toute la chaîne du livre, et de pouvoir en tirer des revenus plus importants que dans les systèmes traditionnels ; mais derrière cette impression de la liberté se cache souvent certaines « boîtes à fric » qui se nourrissent des crédulités.

Ce que les Oiseaux de passages apportent aussi, c'est la transformation d'un engagement de bénévoles au départ en un écosystème ayant une base économique bien adaptée au but de la coopérative : la valorisation de l'activité d'hospitalité et de partage des ressources culturelles du territoire. Cette valorisation, non antagoniste avec les missions de la coopérative, est une garantie de pérennité et de reconnaissance du travail mené. C'est un bon exemple d'une utopie réaliste, qui pousse à se poser la question du lieu où l'on se trouve.

Nous devons travailler en intelligence avec les territoires, comprendre comment faire avec ces espaces où l'on vit et dont on vit. Un slogan qui a tout d'une feuille de route.

▣ **Propos recueillis par Didier Raciné,**

Rédacteur en chef d'Alters Média – Décembre 2023

**Des Rendez-Vous de la Bande Dessinée
d'Amiens à la Présidence de l'AR2L**

La Médiation

**Cœur d'un projet évènementiel,
éducatif, éditorial et de création**

...

Le Pôle BD Amiens / Hauts-de-France est l'un des pôles les plus inventifs et féconds du domaine en France, associant les dimensions évènementielle, éducative, éditoriale et de création. Son créateur, Pascal Mériaux, président de l'AR2L, illustre dans cet entretien l'effet d'une politique fédératrice, innovante, très dynamique, dans le domaine du livre et de la lecture : dynamisation de la lecture (de bande dessinée et au-delà), éclosion de talents, développement d'un secteur créatif, par la mise en commun des talents d'une communauté.

Co-créateur des Rendez-Vous de la Bande Dessinée d'Amiens en 1996, vous dirigez le Pôle BD Amiens / Hauts-de-France, qui porte ce festival annuel depuis 27 ans. Il est devenu une structure unique en France, œuvrant sur le champ éducatif, outillant et accompagnant les acteurs du territoire dans leurs projets sur le 9^e Art. Le Pôle dispose d'un département éditorial dédié à la bande dessinée jeunesse, les éditions de la Gouttière. Vous avez créé en 27 ans un espace de médiation consacré à la bande dessinée

unique en France. Vous étiez-vous-même dessinateur ?

Non, j'étais musicien professionnel, mais surtout un immense lecteur de BD, domaine qui commençait à être reconnu sur le plan institutionnel dans les années 90. Frustrés de ne pas trouver sur Amiens d'espace ou de manifestations d'expression dédiés à la bande dessinée, nous créons en 95 une association pour monter ce que nous envisagions comme un petit salon. Et nous sommes étonnés de voir le soutien de la Ville d'Amiens, du



Pascal Mériaux,

Président de l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture, Officier de l'ordre des Arts et des Lettres

Département, de la Région et de la DRAC, plus le mécénat d'un grand imprimeur local et d'un hôtelier qui nous offrent gratuitement leurs moyens. 33 auteurs, dont des auteurs majeurs répondent favorablement, et les publics réagissent aussi. À l'époque déjà, le monde de la BD avait besoin de créer des réseaux, de visibilité, d'initiatives.

Peu à peu nous confirmons cette confiance des auteurs, aussi bien ceux de la modernité que de la tradition (avec par exemple, dès la 3^{ème} édition, Enki Bilal, puis l'année suivante Jean Roba – auteur



« L'IDÉE EST LANCÉE [...] DE DÉVELOPPER UNE MÉDIATION ENTRE UNE PRODUCTION FORMIDABLE, DES AUTRICES ET DES AUTEURS DE BANDE DESSINÉE, D'UN CÔTÉ, ET LE GRAND PUBLIC DE L'AUTRE. »

de Boule et Bill, qui feront l'affiche des Rendez-Vous). Nous sentons dès 98 - 99 qu'il y a quelque chose à faire de plus, tant du côté des réseaux de lecture publique qu'avec l'Éducation nationale. La bibliothèque Départementale de la Somme me sollicite pour des formations de bibliothécaires, afin de leur donner des clés pour se retrouver dans la diversité et la richesse de la production contemporaine. Dans le même ordre d'idée de nombreux enseignants constatent une baisse des pratiques de lecture de leurs élèves, savent que la

bande dessinée pourrait faire partie de la réponse à apporter à cette question, mais manquent d'outils pour aborder la bande dessinée.

L'idée est lancée, autour des Rendez-Vous, de développer une médiation entre une production formidable, des autrices et des auteurs de bande dessinée, d'un côté, et le grand public de l'autre. Petit à petit, nous passons d'un festival annuel à une activité toute l'année, et aujourd'hui le Pôle de la BD Amiens / Hauts-de-France, où je suis entouré de 18 collaborateurs à plein temps, se

développe autour de quatre activités principales :

1) Le département éducatif, aujourd'hui, porte à la fois des parcours de lecture (en classes élémentaires, en collèges, en lycées), des rallyes BD ou des dispositifs plus orientés vers la pratique de la bande dessinée. Ensuite, nous coconstruisons aussi évidemment des formats à la carte avec les établissements, en fonction de leurs envies et besoins. En 2023, c'est plus de 850 demi-journées d'intervention qui ont été coordonnées avec des ►

« DES PARCOURS DE
LECTURE (EN CLASSES
ÉLÉMENTAIRES, EN
COLLÈGES, EN LYCÉE),
DES RALLIES BD OU
DES DISPOSITIFS
PLUS ORIENTÉS VERS
LA PRATIQUE DE LA
BANDE DESSINÉE »

► artistes, ou animées directement par les médiateurs du Pôle, à l'échelle de la Région. Avec l'Université de Picardie Jules Verne, à Amiens, ce sont désormais aussi 45 étudiants qui étudient la bande dessinée tout au long de l'année, dans le cadre d'une licence 3 et d'un master Métiers de la bande dessinée.



2) Le pôle évènementiel s'occupe essentiellement, à ce jour, du festival d'Amiens. Notre manifestation est généraliste, elle s'intéresse à toutes les productions, pour peu qu'elles soient de qualité, sur un territoire complexe (le taux d'illettrisme y est évalué à 11% de la population, pour une moyenne nationale de 7%). La manifestation est très attachée à la transmission vers la jeunesse, en particulier, beaucoup de visiteurs y viennent en famille. Côté jeunesse les expositions sont toujours interactives, elles impliquent de la manipulation et de l'interaction de la part des jeunes visiteurs. Nous avons aussi la particularité de produire nous-mêmes toutes nos expositions.

3) Le pôle éditorial : La création en 2009 de la maison d'édition « La Gouttière » a complété le Pôle de façon inattendue. Il y avait une envie purement expérimentale, à l'origine, de publier un titre

jeunesse par an et essayer de l'environner d'outils de médiation. Les livres ont plu, ont donné envie à d'autres autrices et auteurs de nous proposer des livres, des séries. Nous en sommes aujourd'hui à 130 titres publiés : des ouvrages sans textes pour les tout petits ; des ouvrages au format adapté avec peu de bulles pour les primo lecteurs ; et enfin d'autres pour les ados, et le grand public. La Gouttière accompagne aussi ses publications de jeux, des supports d'animation, il y a des spectacles et des formats de rencontre proposés par les auteurs du catalogue, que l'action culturelle en direction de la jeunesse intéresse fortement.

4) Le 4^e pôle, « Ressources et création », a pour objet de renseigner, accompagner et outiller tous les acteurs de la Région Hauts-de-France qui s'intéressent à la BD et veulent aller plus loin. Je prendrai 3 exemples :

- Nous avons accompagné le Musée

des Beaux-Arts de Calais en réalisant le commissariat artistique, scientifique et technique de l'exposition « Créatures » de novembre 2022 à avril 2023, sur 400 m2, une expo sur les créatures fantastiques en BD.

- Nous accompagnons le mois de la BD dans l'Oise, BD bus en fête, depuis 13 ans. Avec la Médiathèque départementale, nous avons créé un projet adapté au territoire pour ce mois d'animation autour de la BD, un projet qui se déplace de commune en commune, pour faire vivre des territoires ruraux, entre expositions, ateliers dans les bibliothèques en lien avec des classes de cycle 3, de la formation de bibliothécaires et des rencontres grand public.

- Un bon exemple de soutien local, c'est le salon BD de Bresles, qui nous a sollicité avant même la première édition. Nous les avons aidés à prendre les bonnes décisions, mettre les autrices et les auteurs au centre de la manifestation, faciliter



« L'IDÉE GÉNÉRALE
QUI SE DÉGAGE DE
CE BOUILLONNEMENT
D'ACTIVITÉS QUI
SEMBLENT DISPARATES,
C'EST L'IDÉE D'ESPACE
DE MÉDIATION, DE
TRANSMISSION »

a pas de structure comparable sur le 9e Art : en 2023, nous avons coordonnée ou animé plus de 850 demi-journées d'interventions avec des publics, dont plus d'un tiers avec des créateurs.

Comment peut-on vous situer par rapport aux réalisations à Angoulême sur la BD ?

Le Festival de la Bande Dessinée d'Angoulême est le rendez-vous incontournable de la profession, sa grande vitrine médiatique, internationale, le moment où on parle du 9e Art. Amiens, avec son festival, sa dimension éducative unique, sa structure de conseils, de conception et organisation d'événements, sa dimension territoriale très marquée et sa maison d'édition, occupe une place de médiation et de diffusion qui n'est pas de la même nature, qui est à la fois originale et singulière.

Evidemment, de nombreuses facettes manquent encore pour faire grandir le Pôle : il y a fort à faire au niveau international, sur le développement de résidence sur le territoire, sur la dimension numérique.

les contacts, trouver des ressources, les aider à aller au-delà des simples signatures. Le salon a aujourd'hui pris son envol, son autonomie.

Quelle est l'idée générale qui parcourt tous ces développements ? A quoi pouvez-vous rapprocher votre mouvement ?

En fait l'idée générale qui se dégage de ce bouillonnement d'activités qui semblent disparates, c'est l'idée d'espace de médiation, de transmission. Nous sommes animés par l'envie d'inventer

de nouveaux modes de médiation, dans l'espace culturel de la bande dessinée, qu'il faut à la fois défricher et déchiffrer. Le parallèle le plus immédiat qu'on pourrait imaginer avec une structure existante serait le lien au Salon du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil : il a comme nous une structure pérenne liée à un événement fort, une dimension éducative qui ancre le projet avec la jeunesse et le monde de l'éducation, mais aussi avec le grand public. En matière de travail, tout au long de l'année avec les artistes en France, il n'y



« PEUT ÊTRE M'A-T-ON DEMANDÉ D'ÊTRE PRÉSIDENT [...] PARCE QUE LE MONDE DE L'ÉVÉNEMENT D'OÙ JE VIENS, EST AUSSI LE MONDE DU COMMUN ? »

Vous êtes Président de l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture. Pourquoi y êtes-vous ? Comment voyez-vous son rôle ?

L'ancêtre de l'Agence était une association de bibliothèques. Le directeur de la Bibliothèque départementale de la Somme a voulu faire rentrer de la diversité et réunir tous les métiers du Livre dans une maison commune. J'y ai vu une vertu importante : la possibilité de compréhension entre acteurs, et l'intérêt à monter un projet en commun. Mais j'ai vu aussi la complexité à faire dialoguer ces divers acteurs, à ce qu'ils se mettent à la place de l'autre, à comprendre comment vivaient ces divers métiers. Il fallait donc agir de façon très pragmatique et

prendre le temps de la médiation, c'est-à-dire le temps de passer du désaccord à l'accord, que chacun comprenne le point de vue de l'autre et son métier.

Au moment de la fusion des deux Régions Picardie – Nord Pas-de-Calais et avec la création de l'AR2L, j'ai revécu le chemin une deuxième fois. Peut-être m'a-t-on demandé d'être président de cette Agence parce que le monde de l'événement d'où je viens, est aussi le monde du commun ? Peut-être aussi qu'en élisant un picard on cherchait à rapprocher les deux anciennes régions en évitant que l'une d'entre elles ne prenne trop de poids ?

Là aussi, il a fallu faire accepter de prendre le temps de s'écouter, de comprendre ce qu'est l'autre dans son

rapport au livres et à la lecture. C'est ainsi avec le Conseil d'administration et les partenaires que nous avons contribué à construire cette Agence, et choisir François Annycke pour la direction. Lui qui vient du monde des manifestations littéraires a cette vision, et passe son temps à composer avec tous les acteurs, à trouver des consensus. Il fait preuve d'ouverture, à la recherche des complémentarités.

Cette idée de faire du Livre et de la lecture un commun, qui est au cœur du projet de l'Agence, n'est-elle pas au centre de votre projet à Amiens en rapport avec la Bande dessinée ?

Ce travail de médiation, ce rôle de tuteur pour la création d'événements,



« MAIS CE COMMUN NE PEUT SE DÉVELOPPER SANS LES INITIATIVES DES MULTIPLES ACTEURS DE CE MONDE DU LIVRE. SANS OUBLIER LE RÔLE CRUCIAL DES LECTRICES ET DES LECTEURS ! »

d'initiatives, dans le respect de la chaîne du livre, ce rôle d'accompagnement des lecteurs, des professionnels que vous avez si bien développé dans le cadre de la BD, n'est-il pas très proche du projet de l'Agence ?

Oui, tout à fait ! Chacun a des attentes fondamentales, qui ne sont pas exactement les mêmes que celles du voisin. Chacun donne du temps et partage des compétences sur un terrain particulier, qui n'est pas celui des autres. Mais dans le commun, il y a l'idée de complémentarité : il ne s'agit pas de se

dissoudre dans l'action de l'autre, ni que tous fassent la même chose ; et parfois il faut accepter qu'il y ait des impasses. Mais ce commun ne peut se développer sans les initiatives des multiples acteurs de ce monde du livre. Sans oublier le rôle crucial des lectrices et des lecteurs !

Mais pour que cette idée de commun se consolide, ne faut-il pas aussi que ces diverses initiatives à venir créent les conditions économiques qui leur permettent de perdurer, comme vous les avez créées à Amiens ?

Il y a effectivement un paradoxe dans l'action : si on ne se met pas en danger, en déséquilibre vers l'avant, si on ne cherche pas à toucher un autre public, ou à traiter de nouveaux thèmes, on ne peut guère avancer ; mais il faut équilibrer les actions, trouver dans ce mouvement même les ressources de son développement. Sinon on prend le risque de rouler dans la pente. On doit en permanence à la fois prendre des risques et sécuriser.

▣ **Propos recueillis par Didier Raciné,**
Rédacteur en chef d'Alters Média - Décembre 2023

Le Territoire de vie de l'écrivain

...

Les auteurs, dans leur diversité, entre lecteurs, éditeurs, libraires et autres acteurs de la chaîne du livre, construisent leur territoire de vie, le territoire où ils vivent et dont ils vivent. L'écrivain est bien sûr au cœur de cette chaîne du livre et de la lecture, et il a un point de vue particulier. L'échange avec Élisabeth Bourgois, écrivain reconnue et présidente de l'association « Écrivains des Hauts-de-France », illustre parfaitement ce qu'est ce territoire de vie, son positionnement spécifique dans la chaîne du livre et la place de l'écriture vis-à-vis de la lecture et des lecteurs.

Vous êtes Présidente de l'Association « Écrivains des Hauts-de-France », étant vous-même auteure de plus de vingt romans.

Comment décririez-vous le territoire de vie d'un écrivain ? Comment devient-on écrivain ?

J'étais infirmière et j'ai écrit un premier roman sur le SIDA. À mon grand étonnement, il a obtenu le Prix Saint Exupéry Valeurs Jeunesse. Les adolescents, très attachés aux personnages, m'ont poussée à écrire une suite dans laquelle j'ai

abordé la sexualité. J'ai voulu me plonger ensuite dans un autre genre et mon 3^{ème} roman raconte la vie d'une femme médecin et chef de résistance au cours du XX^e siècle dans le Nord. Je me suis ainsi passionnée pour le roman historique dont un sur l'histoire de Boulogne-sur-Mer. On m'a alors demandé l'écriture du scénario d'un grand spectacle historique sur les 1500 ans de l'histoire de Boulogne et sur sa Cathédrale, pour attirer le regard des mécènes pour sa restauration. Aujourd'hui j'ai écrit 26 romans et l'écriture de plusieurs scénarios de

spectacles vivants, Je suis aussi chargée de cours en Master « scénario d'histoire vivante » (ICES en Vendée).

Quels ont été vos rapports avec l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture ? Comment êtes-vous devenue Présidente de l'association « Écrivains des Hauts-de-France » ?

Il est logique que les auteurs soient représentés dans l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture (AR2L), et



Élisabeth Bourgois,

auteure et Présidente de l'Association
« Écrivains des Hauts-de-France »

L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS [...] JOUE UN RÔLE DE SOUTIEN AUX AUTEURS. NOUS LES GUIDONS VERS LES ÉDITEURS SELON LE GENRE DE LEUR LIVRE ET EN LES CONSEILLANT PARFOIS SUR LEUR MANUSCRIT

j'en suis aujourd'hui administratrice. La chaîne du livre, comme la Région, la DRAC, l'AR2L etc, doivent connaître les besoins et les difficultés des auteurs, mais il manquait sur le terrain, une association qui puisse tout faire remonter. C'est ainsi qu'avec des amis auteurs, nous avons créé l'association « Écrivains des Hauts-de-France » en mars 2022 dont je suis la présidente, nous avons environ 150 adhérents début 2024. Les auteurs ont besoin de partager leur passion commune mais aussi de recevoir divers conseils pour y voir clair entre autre dans la jungle éditoriale parfois parsemée de pièges.



Pourquoi ?

Internet facilite la création d'un livre, les contacts avec le monde de l'édition, voire l'autoédition. Les éditeurs sont inondés de manuscrits car les français écrivent beaucoup. Le véritable travail éditorial est mal connu : travail sur le texte, corrections, mise en page, conception graphique, impression, commercialisation, diffusion, distribution, communication etc... Un éditeur a de nombreux frais pour publier un manuscrit, dont celui de payer les droits d'auteur. Malheureusement des maisons qui se disent d'édition, se contentent de fabriquer des livres sans aucun travail éditorial et en faisant payer les auteurs, parfois de façon détournée. Cette pratique est une véritable arnaque dans laquelle des auteurs tombent, tant est fort leur besoin d'avoir leur livre en main.

L'Association des écrivains alarme l'Agence vis-à-vis de ces difficultés. Elle joue un rôle de soutien aux auteurs dans ces conditions difficiles. Elle crée un lien personnel avec eux. Nous les guidons vers les éditeurs selon le genre de leur livre et en les conseillant parfois sur leur manuscrit. L'Agence du Livre et de la Lecture a un rapport plus institutionnel mais complémentaire avec l'association. Le territoire de vie d'un écrivain est très personnel, il est très égoïste, tourné sur son intériorité, sur le sujet de son ouvrage ou de son œuvre ; en oubliant qu'il s'agit aussi d'un produit commercial que son éditeur vendra comme tel. Le

livre a deux faces, c'est une œuvre de création et un objet commercial.

L'Agence et l'Association sont-elles uniques en France, existent-elles dans d'autres Régions ? L'association est-elle uniquement dédiée aux auteurs littéraires ?

Il existe diverses associations d'écrivains en région, centrées le plus souvent sur des rencontres littéraires autour des œuvres de leurs membres. Nous essayons d'apporter aussi, ce qui manque souvent aux auteurs : les conseils et l'entraide.

Nos adhérents représentent une immense variété éditoriale : romans, histoire, essais, scénarii, poésie, BD, pièces de théâtre, il y a aussi des journalistes, correcteurs, traducteurs, ... ils ont tous en commun l'amour de l'expression littéraire.

En tant que qu'écrivain et Présidente de l'Association « Ecrivains des Hauts-de-France », vous êtes partie prenante du projet de l'AR2L. Comment voyez-vous la mission de l'Agence, qui dans les Hauts-de-France, met l'accent à la fois sur le livre et sur la lecture ? Doit-elle promouvoir le livre, ou, aussi et de façon plus large, aider à développer la lecture ?

Ces deux missions sont imbriquées : il faut que les livres soient accessibles dans tous les sens du terme, qu'on puisse les trouver facilement, à travers une campagne de communication très particulière ; les livres doivent séduire en étant évidemment agréables à lire ▶

L'AGENCE DOIT FAIRE LE LIEN ENTRE TOUS ; ELLE DOIT COORDONNER, CONSEILLER, DONNER À CHACUN ENVIE DE JOUER SON RÔLE AUTOUR DE LA LECTURE

► pour le lecteur auquel il s'adresse. C'est le rôle de toute la chaîne qui permet au livre d'aller de la tête de l'écrivain à celle du lecteur. Tous les corps de métier s'enchainent les uns aux autres autour d'un même produit « Le livre ».

Pour promouvoir le livre, l'auteur doit se rendre dans des salons du livre, et il y en a de plus en plus. Un salon ne fonctionne bien que si les organisateurs en connaissent les règles (d'où le rôle de l'AR2L) et qu'ils comprennent qu'un auteur doit être respecté, bien accueilli et indemnisé pour ses frais. En dehors de ces salons, les auteurs ont des rencontres dans les bibliothèques, les établissements scolaires et autres. L'auteur doit aller vers ses lecteurs et leur montrer que le livre est vivant !

NOTRE ASSOCIATION,
C'EST AUSSI UN BIEN
COMMUN, QUI DOIT
CONTRIBUER À FAIRE
COMPRENDRE QUE LES
LECTEURS ONT ENVIE
DE QUALITÉ LITTÉRAIRE,
[...] D'OUVERTURE À DES
MONDES INCONNUS.

L'AR2L est le résultat d'une fusion récente des Agences de Picardie et du Nord Pas-de-Calais et de leur restructuration. Le travail de l'Agence est considérable, souvent discret, et peu à peu tous les besoins du terrain lui apparaissent. Le partenariat que notre association a signé avec l'Agence en juin 2023, nous permet des échanges constructifs et enrichissants au fil des actions que l'on monte séparément ou conjointement. Nous avons des relations de confiance et d'amitié.

L'Agence veut « valoriser le livre et la lecture en en faisant un bien commun », un bien qui relie les lecteurs, les auteurs et les acteurs de l'écrit et de la chaîne du livre. Qu'en pensez-vous ?

Donner le goût de la lecture est la première mission de la famille, puis c'est celle de l'école, des médiathèques, des libraires, des organisateurs de salons et des médias. L'Agence doit faire le lien entre tous ; elle doit coordonner, conseiller, donner à chacun envie de jouer son rôle autour de la lecture ; mais c'est à chaque acteur d'œuvrer dans son domaine propre. L'Agence ne peut pas tout faire à la place des autres.

Ainsi le rôle de l'AR2L est d'organiser des rencontres entre divers acteurs de la chaîne du livre parce que nous ne nous connaissons pas forcément : récemment j'ai ainsi pu rencontrer grâce à l'AR2L le créateur d'une résidence d'auteurs à Clermont, qui veut mettre en valeur l'écologie du livre. Nous avons convenu de nous associer sur divers projets (Création de Roseaies littéraires, rencontre liant le livre et l'audiovisuel, ...).

Que faire en tant qu'auteur pour la lecture ?

D'abord bien écrire pour séduire son lectorat ! Trouver l'éditeur qui puisse porter le livre vers le lecteur. L'auteur édité à compte d'auteur ou en autoédition, se heurte à cette difficulté de base car son livre n'est pas visible, même si c'est une petite pépite littéraire !

Promouvoir son livre, n'est pas du ressort de tous les auteurs ni pour la communication, ni pour la rencontre avec les lecteurs. Nous en avons bien conscience et essayons d'agir pour les aider.

Notre association, c'est aussi un bien commun, qui doit contribuer à faire comprendre que les lecteurs ont envie de qualité littéraire, de distraction, d'ouverture à des mondes inconnus. C'est là que résident le bonheur de l'écriture et le plaisir de la lecture.

▣ **Propos recueillis par Didier Raciné,**
Rédacteur en chef d'Alters Média - Décembre 2023

Acteurs publics majeurs pour une ouverture généralisée à la lecture !

...

Quelle est la place des collectivités territoriales dans l'action de promotion, d'accès pour tous, d'ouverture généralisée au livre ? Quelles sont les initiatives dans ce domaine ? Quelle est la place des Bibliothèques publiques dans cette action ? Comment ces actions s'articulent-elles avec les populations, les acteurs publics et privés du Livre ? Comment peuvent-elles contribuer, en tant qu'acteurs publics, à la vie d'un Commun du Livre et de la Lecture ? La ville de Boulogne-sur-Mer qui accueille les Rencontres Régionales du Livre et de la Lecture de l'AR2L en février 2024 était parfaitement bien placée pour y répondre ; la Bibliothèque de Boulogne, classée et détentrice d'un fonds patrimonial précieux, étant engagée à divers titres dans ces actions.

Boulogne-sur-Mer accueillera les 21 et 22 février les Rencontres Régionales du Livre et de la Lecture. Pouvez-vous nous en expliquer les raisons ? Les relations particulières de la ville à la lecture, à la culture ont telles joué un rôle dans ce choix de l'AR2L et de la ville ?

L'origine de ce projet remonte à un échange entre François Annycke, directeur de l'AR2L, et moi-même lors de l'assemblée générale de l'AR2L en juin 2022 au Louvre-Lens.

F. Annycke cherchait un lieu d'accueil pour ces journées qu'il avait déjà en tête, et il m'a semblé tout naturel de proposer la ville de Boulogne comme lieu d'accueil, dans la mesure où j'y dirige le réseau des bibliothèques le Quadrant, et où l'accueil d'une telle manifestation me paraît être une belle opportunité de mettre en valeur le livre et toutes les activités qui gravitent autour au sein de la collectivité, et particulièrement celles qui se déploient au sein des bibliothèques.

La ville a-t-elle des relations particulières avec les auteurs, les éditeurs, les librairies de la Région ?

La ville de Boulogne-sur-Mer dispose d'un réseau de bibliothèques qui comprend 3 sites : la bibliothèque des Annonciades en vieille ville, la médiathèque du Sandettie dans le quartier du Chemin Vert et la Bibludothèque Damrémont. Les bibliothèques effectuent leurs achats de livres à la librairie l'Horizon et à la FNAC. Au titre de la conservation de la mémoire locale, une attention particulière est ►



Karine Jay,

Conservateur en chef, directrice Le Quadrant, réseau des bibliothèques, Boulogne-sur-Mer



« LA VILLE DE
BOULOGNE ET L'AR2L
SONT LIÉES [...] PAR
UNE CONVENTION DE
PARTENARIAT ENGAGÉE
DANS LE CADRE DE LA
VALORISATION DES
FONDS PATRIMONIAUX »

▷ portée aux ouvrages qui ont des thématiques en lien avec l'histoire de Boulogne et du Boulonnais, ou écrits par des auteurs du territoire.

Comment voyez-vous les relations de la ville dans l'activité de l'AR2L ? Pensez-vous que la ville s'y impliquera ?

La ville de Boulogne, par le biais de certaines des missions et activités du réseau le Quadrant, est déjà partenaire de l'AR2L, notamment au travers des travaux menés par la commission Patrimoine de l'agence.

En effet, la bibliothèque de Boulogne est classée et conserve un fonds patrimonial riche et précieux composé de manuscrits, incunables et livres anciens. L'importance de ses fonds place l'établissement parmi les plus riches de la région : 200 manuscrits médiévaux (le plus ancien datant du 6^e siècle), une centaine d'incunables, de

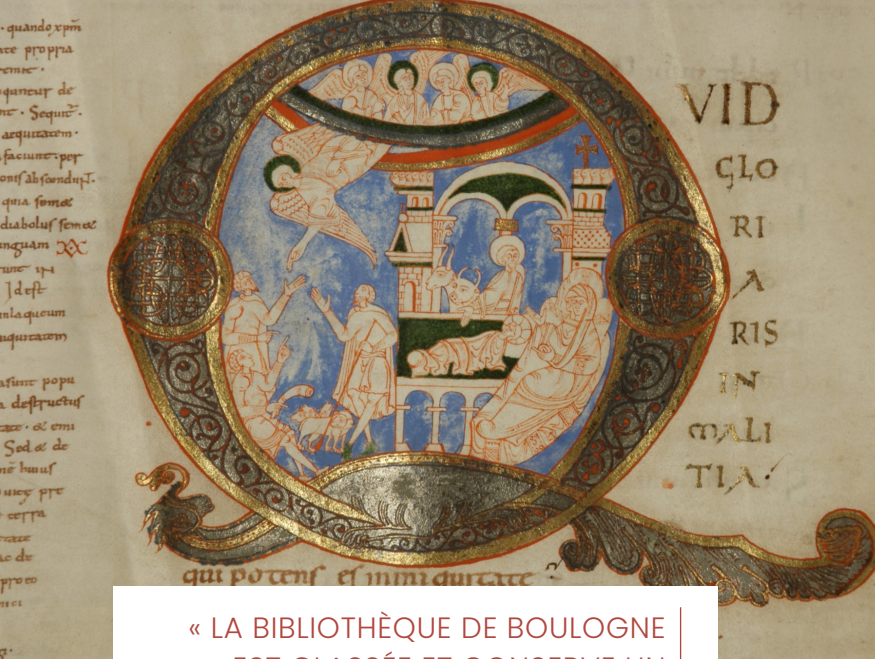
nombreux titres de presse ancienne, des archives sur d'éminentes personnalités boulonnaises : les frères Coquelin, C. Enlart, A. Mariette, Jehan Rictus, Ch.-A. Sainte-Beuve, Valentine Hugo..., près de 100 000 livres anciens ainsi que plusieurs dizaines de milliers de documents iconographiques (photographies, dessins, gravures, cartes et plans...). Le département Etudes et Patrimoine du Quadrant, le réseau des bibliothèques de Boulogne, est chargé de la bonne conservation de ces fonds, de leur signalement et de leur valorisation.

À ce titre, la ville de Boulogne et l'AR2L sont liées depuis plusieurs années par une convention de partenariat engagé dans le cadre de la valorisation des fonds patrimoniaux numérisés au sein de l'Armairum, la bibliothèque numérique du patrimoine écrit, graphique et littéraire des Hauts-de-France. Ce portail numérique piloté par l'AR2L avec le soutien du Service du Livre et de la Lecture (SLL)

et de la DRAC Hauts-de-France, permet de mettre en valeur le riche patrimoine écrit et graphique des établissements de la région.

Ce partenariat s'est élargi en 2023 à la Bibliothèque nationale de France, puisque l'Armairum va se transformer pour être une plateforme de valorisation, en lien étroit avec Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF. De quoi rendre encore plus visibles les collections des établissements.

Parallèlement à ce chantier de valorisation d'envergure (constitution de corpus numériques thématiques, expositions virtuelles, ...) sont menés diverses opérations ponctuelles : inventaire et numérisation de collections de sociétés savantes par exemple, ou bien organisation de



« LA BIBLIOTHÈQUE DE BOULOGNE EST CLASSÉE ET CONSERVE UN FONDS PATRIMONIAL RICHE ET PRÉCIEUX COMPOSÉ DE MANUSCRITS, INCUNABLES ET LIVRES ANCIENS »

formations en lien avec les métiers de la conservation du patrimoine....

L'organisation des Rencontres régionales du Livre et de la Lecture à Boulogne-sur-Mer sera de nature à renforcer encore les liens existants, et qui sait, donnera peut-être lieu à de nouveaux projets de coopération....

Un objet central de l'Agence est de faire du « Livre et de la lecture un commun », c'est-à-dire de développer la lecture le plus largement possible.

Comment la ville agit-elle dans ce domaine ? Y a-t-il une originalité particulière dans son action ?

Avez-vous des projets qui iraient dans ce sens, par exemple de renforcement de club de lecture ?

La promotion et la diffusion du livre et de la lecture, et plus largement la promotion et la diffusion de la culture font partie des missions de base d'une politique de

lecture publique et d'un réseau de bibliothèques. Une grande attention est portée par les bibliothécaires de Boulogne à l'accessibilité à tous les publics, que ce soit par les services proposés sur les 3 sites du Quadrant, mais aussi à l'extérieur en allant à la rencontre des publics qui ne fréquentent pas les bibliothèques.

Une programmation diversifiée pour les adultes et la jeunesse est proposée : autour du livre et des autres supports culturels, autour du jeu, du numérique....

Des expositions et des temps forts jalonnent l'année, beaucoup de manifestations sont organisées en partenariat avec d'autres services de la ville : services culturels, centres socio-culturels... ou d'autres partenaires institutionnels et associatifs.

Les enfants sont un public privilégié

lecture publique et d'un réseau de bibliothèques.

Une grande attention

**LES ENFANTS SONT
UN PUBLIC PRIVILÉGIÉ
PUISQUE « QUI LIT PETIT,
LIT TOUTE SA VIE ! »**

puisque « qui lit petit, lit toute sa vie ! »

Les secteurs Jeunesse des 3 bibliothèques les accueillent avec des collections nombreuses et variées, et ils sont bénéficiaires de 2 services de portage, le Bibliocar qui dessert les écoles pour des prêts de livres, et PLUME (Portage de Livres Uniques et Merveilleux aux Enfants) qui dessert les structures Petites Enfances de la ville. Un programme dense d'accueil de classes sur chacun des 3 sites est également élaboré chaque année en partenariat avec l'Education Nationale pour que les élèves puissent découvrir les bibliothèques.

Une programmation trimestrielle leur

est destinée, et chaque année le mois de novembre est consacré à la découverte de l'œuvre d'un auteur/illustrateur pour la jeunesse, grâce à une exposition enrichie par la présence de l'artiste pendant 2 jours pour des rencontres, ateliers, séances de dédicaces....

▣ **Propos recueillis par Didier Raciné,**
Rédacteur en chef d'Alters Média - Janvier 2024

La Librairie indépendante

Peut-elle le rester ?

...

Quel est le territoire de vie d'une librairie généraliste indépendante en région ? La description donnée par la Présidente du Syndicat de la Librairie Française apporte un éclairage concret et factuel d'une partie importante du monde de la lecture et du livre en France. La description des menaces pesant sur la librairie indépendante (la concentration du secteur de l'édition) et sur la lecture (vue ici comme le frein à la créativité, plutôt que comme l'exclusion de fait de la lecture d'une partie de la population) peut-elle éclairer le chemin vers la constitution d'une communauté ?

Vous êtes Directrice Générale d'une librairie à Amiens. Le libraire est, au sein de la chaîne du livre, au contact direct avec les lecteurs.

Comment décririez-vous le territoire de vie d'un libraire, entre lecteurs, éditeurs et autres acteurs de la chaîne du livre, le territoire où il vit et dont il vit ?

Le nombre de libraires en France est de près de 3500 hors grandes surfaces culturelles. C'est l'un des réseaux de librairies les plus denses au monde grâce à la loi de 1981 sur le prix unique

« LE CŒUR DE NOTRE MÉTIER, C'EST LE CHOIX
DES LIVRES ET C'EST LÀ SON ATTRAIT ! »

du livre, et il est stable depuis 15 ans, avec cependant une vague de création pendant le COVID. Leur territoire de vie est d'abord physique : le libraire est le plus souvent situé au centre des villes moyennes ou des bourgs, ou dans les quartiers des métropoles et grandes villes, et il s'intéresse vivement à cet environnement.

Dans ce territoire de vie, il y a d'abord

le client : qui rentre dans la librairie ? Pourquoi ? Pour y faire quoi ? La chance de la librairie indépendante, c'est d'avoir le choix des livres qu'il présente. Il peut être complémentaire et pas nécessairement concurrent de son confrère.

L'éditeur est l'autre acteur très prégnant de son monde : il est vigilant vis-à-vis de la concentration éditoriale et de la naissance de mastodontes de l'édition à



Anne Martelle,

Directrice générale de la librairie Martelle à Amiens et Présidente du syndicat de la Librairie Française

l'échelle internationale. Il doit négocier l'achat des livres et avec de tels groupes, c'est beaucoup plus difficile : certes, depuis la loi de 1981, le livre a un prix unique que fixe l'éditeur, mais le « diffuseur » fixe la remise faite au libraire ; et c'est de celle-ci que vit le libraire. Entre un librairie indépendant et un grand groupe éditorial, la négociation sur la remise accordée au libraire est très difficile voire quasiment impossible, notamment quand l'inflation s'emballe.

Le droit de retour (c'est-à-dire de renvoyer à l'éditeur les livres invendus sans perte) ne limite-t-il pas ces risques ?

Oui, mais le coût du transport pour recevoir et pour renvoyer le livre est à la charge du libraire... Le travail du libraire est de réduire le taux de retour au maximum afin de baisser les coûts de transport qui pèsent lourdement sur l'économie de la librairie. Il faut rappeler que le libraire ne peut pas répercuter la moindre augmentation de charges sur le prix du livre qu'il vend puisque c'est l'éditeur qui fixe le prix du livre.

Mais le cœur de notre métier, c'est le choix des livres et c'est là son attrait ! Il dépend de l'environnement, de la surface, du projet de la librairie. Dans une ville moyenne, la librairie est le plus souvent généraliste, nous avons tous les grands rayons (Littérature, essais, BD, Manga...). Et nous voyons assez vite si nous sommes en harmonie avec l'environnement et les clients.



« DES ÉDITEURS INDÉPENDANTS [...] PRENNENT LE RISQUE DE LA NOUVEAUTÉ ; SANS LES LIBRAIRES INDÉPENDANTS, LES PETITS ÉDITEURS N'EXISTERAIENT PLUS »

La concentration a-t-elle un effet sur l'originalité et la créativité de l'offre ?

Oui, cela peut limiter la création. Heureusement il y a des éditeurs indépendants qui prennent le risque de la nouveauté ; sans les libraires indépendants, les petits éditeurs n'existeraient plus ; ils sont très fortement liés : la loi du prix unique les protège les uns et les autres.

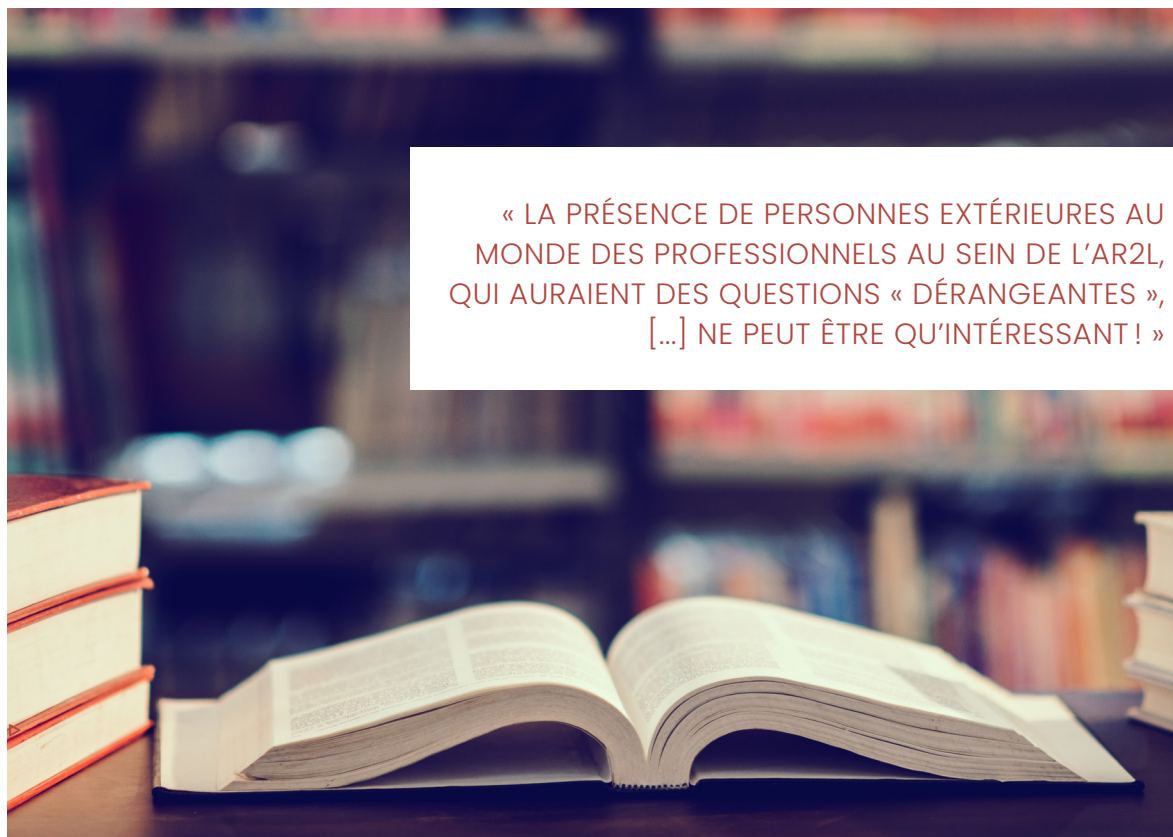
Les libraires s'emparent de plus en plus des réseaux sociaux, qu'utilisent massivement les jeunes, et maintenant de plus en plus les influenceurs, TikTok... Ils créent des échanges avec des communautés, postent des « coups de cœur » ; ils arrivent parfois à créer des communautés de lecteurs : peu en littérature (sauf chez les jeunes femmes), mais plus chez les « jeunes adultes » où il peut y avoir des échanges nourris ; ce sont les premiers pas vers la littérature.

Et vos liens avec les auteurs ?

Dans ces échanges les auteurs interviennent parfois, ils remercient. Mais il y a évidemment une symbiose entre libraires et auteurs ! Ils sont heureux de venir en librairie participer à des échanges, comme dans les bibliothèques, les salons et fêtes du Livre. Le syndicat de la Librairie Française est très attentif à discuter avec les syndicats d'auteurs...

Y a-t-il des menaces sur la lecture ?

Oui : selon les statistiques du CNL (Centre National du Livre), il y a baisse du nombre de lecteurs, et plutôt des grands lecteurs, alors que le temps devant les écrans augmente. Mais rien n'est perdu : les actions Jeunes en Librairie nous permettent de leur montrer les métiers du Livre, les stades de la vie du livre ►



« LA PRÉSENCE DE PERSONNES EXTÉRIEURES AU MONDE DES PROFESSIONNELS AU SEIN DE L'AR2L, QUI AURAIENT DES QUESTIONS « DÉRANGEANTES », [...] NE PEUT ÊTRE QU'INTÉRESSANT ! »

▷ en librairie...). Les jeunes peuvent dépenser librement le montant du Pass Culture dans tous les réseaux de culture (cinéma, musée...). Et on a constaté que le livre (70% des achats) est loin devant les autres réseaux. Il a incité beaucoup de jeunes à venir en librairie.

Vous êtes membre de l'Association des Libraires des Hauts de France. Mais pas à l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture.

Comment faire pour que cette communauté du livre et des lecteurs

travaille vraiment collectivement, et ne soit pas une simple juxtaposition d'intérêts séparés, un syndicat de co propriétaires ?

Nos intérêts communs sont le développement de la lecture, de l'appétence à la lecture. Le reste viendra de lui-même. Il faut être clair sur les menaces, que nous avons cherché à identifier, et travailler en fonction d'elles. Susciter des rencontres, faire se rencontrer les acteurs, monter des expositions, du travail pédagogiques sur un livre, avec les auteurs, des

illustrateurs... c'est la base !

Associer les lecteurs, concrètement et pratiquement en leur donnant aussi du pouvoir dans l'AR2L serait-il un moyen ?

Pourquoi pas ! La présence de personnes extérieures au monde des professionnels au sein de l'AR2L, qui auraient des questions « dérangement », exprimeraient des besoins, des idées... ne peut être qu'intéressant !

▣ **Propos recueillis par Didier Raciné,**
Rédacteur en chef d'Alters Média – Janvier 2023

Pour défendre la lecture pour tous !

Le lecteur doit être au centre de la communauté de la lecture !

...

La lecture est paradoxale en France, trop sacralisée, trop élitiste ! On a séparé dès le plus jeune âge la lecture de son usage quotidien. Tel est le point de vue d'une librairie engagée dans la lecture. Faire de la lecture un bien commun à défendre, c'est mettre la question « pourquoi la lecture ? » sur la table, et la défendre. Mais c'est aussi très concrètement placer le lecteur au centre de la communauté des acteurs du livre.

Vous êtes gérante d'une librairie à Paris. Le libraire est un maillon de la chaîne du livre, au contact direct avec les lecteurs. Comment décririez-vous le territoire de vie d'un libraire, entre lecteurs, éditeurs et autres acteurs de la chaîne du livre, le territoire où il vit et dont il vit ? De quelle façon peut-on dire que le livre est vecteur de lien social ?

Le territoire d'une librairie, c'est d'abord un lieu, un quartier, où l'on crée une identité : le nôtre, c'est Marx Dormoy, un quartier Nord

de Paris, populaire, fluide, vivant. C'est aussi le territoire des métiers, tout ce qui fait nos relations professionnelles, avec les autres libraires, les éditeurs, la diffusion, les auteurs...

Et bien sûr, les clients, les lecteurs le plus souvent ancrés dans le quartier. Ils sont aussi à l'image de la librairie, qui a elle-même son identité, « ses livres », « son type de lecteurs ». Le client n'achète pas n'importe quel livre, dans n'importe quelle librairie. Et cela est vrai pour les grandes surfaces et les plus grandes librairies.



Anaïs Massola,

Gérante de la Librairie « Le rideau rouge », co fondatrice de l'association « L'écologie du livre »

Et quels sont « vos » livres et « vos » lecteurs ?

Après 20 ans de librairie, je peux affirmer que ce qui nous soutient, c'est la curiosité quel qu'en soit le genre. On s'appuie sur la création des auteurs et le défrichage des éditeurs et aussi dans les demandes des lecteurs. Pour nous ce sont souvent des personnes engagées qui cherchent à se ressourcer grâce à un fond et/ou une forme enrichissants. Et puis il y a aussi le plaisir des bonnes vieilles ficelles !



« NOUS AVONS MIS EN PLACE UNE
BIBLIOTHÈQUE MILITANTE [...] POUR 5 € PAR
MOIS, CHACUN PEUT EMPRUNTER AUTANT DE
LIVRES QU'IL LE VEUT, MAIS UN PAR UN »

Nous avons mis en place une bibliothèque militante dans l'espace de la cave de la librairie avec un abonnement payant : pour 5 € par mois, chacun peut emprunter autant de livres qu'il le veut, mais un par un. Engagé dans l'écologie du livre, nous réfléchissons aux mutations de notre métier de libraire dans un contexte voulu (avant de le subir) de décroissance. Cette expérience nous permet de questionner le livre marchand lorsqu'il s'adosse à une économie

« LE CAP À GARDER
ET À NE PAS CESSER
D'INTERROGER
EST : POURQUOI
LA LECTURE ? »

d'usage.

Nous animons ainsi une communauté de lecteurs via des apéro militants, des séances d'arpentage, des projections, des écoutes radio...

Comment donner au lecteur la possibilité d'interagir avec les acteurs du Livre, de rentrer dans une « communauté du livre et de la lecture » ?

Aujourd'hui, de façon schématique, il y a l'objet livre qui est produit par un appareil industriel (la fameuse chaîne du livre) et d'autre part la lecture soutenue par des communautés de lecteurs avec leurs espaces critiques, leur bouche à oreille mais aussi les institutions comme les bibliothèques

ou l'éducation nationale pour n'en citer que deux. Quelques passerelles existent par différents types de médiation. Si l'on veut comme le propose l'AR2L, faire du livre et de la lecture un commun, il va falloir mettre autour de la table ces deux mondes : réinterroger nos habitus et nos regards, s'accorder sur des définitions et des principes, élaborer une gouvernance commune... Et plus encore pour pouvoir protéger et prendre soin de ce commun face aux menaces qui pèsent sur son avenir...

Certaines de ces menaces ont des racines profondes peu interrogées dans nos milieux du livre, par exemple, le fait que la lecture est un acte singulier et paradoxal en France : tout d'abord, la lecture y est très sacralisée, on en parle



« IL VA FALLOIR METTRE AUTOUR DE LA TABLE CES DEUX MONDES : RÉINTERROGER NOS HABITUS [...] S'ACCORDER SUR DES DÉFINITIONS ET DES PRINCIPES, ÉLABORER UNE GOUVERNANCE COMMUNE... [...] PROTÉGER ET PRENDRE SOIN DE CE COMMUN FACE AUX MENACES »

comme d'une évidence, mais on oublie complètement comment se fait son apprentissage. La lecture en France est très élitiste, y compris dans son mode d'apprentissage. Dans quel type de texte apprend-t-on à lire ? Dans des manuels avec des fragments de textes et des phrases idiotes qu'on ne lira qu'à ce moment de sa vie. Après il y aura les livres, pour certains-es. On sépare ainsi totalement l'apprentissage de la lecture. C'est là un premier mouvement problématique !

Ensuite, elle est très élitiste : qu'est-ce qu'on lit et qu'est-ce qui est « bien » de lire ? Une lecture de qui, pour quoi ? Il y a en France sur ces questions, beaucoup d'entre-soi ; la classe sociale-culturelle dominante des mondes du livre et de la

lecture joue beaucoup dans la réponse. Comme l'ascenseur social qui reste toujours marginal dans la réalité, il y a un échec social de la lecture. Ainsi, depuis 1970, et malgré le maillage très important des bibliothèques en France (l'un des plus forts en Europe), on constate le même nombre de lecteurs. Je ne peux d'ailleurs m'empêcher d'interroger les vertus si républicaines de ce fameux ascenseur social !

Donc au final, pour moi le cap à garder et à ne pas cesser d'interroger est : pourquoi la lecture ? Elle peut être un fabuleux outil d'émancipation, mais elle est aussi enfermante ou excluante. On le dit moins, mais c'est un acte qui peut court-circuiter nos modes d'organisations voulus ou subis : la lecture, n'a pas pour seul objet la littérature, c'est aussi le feuillet d'impôt, les journaux, les tracts... L'émancipation, c'est aussi la capacité de vivre dignement sa vie au quotidien, et donc d'avoir la capacité de « lire » son quotidien. C'est une question importante pour relier les acteurs ensemble.

Mais comment pourrait-on faire de la lecture un commun sans représentant de lecteurs dans sa gouvernance ?

Eh bien, ce ne sera pas possible ! Ceci dit la gouvernance peut et doit admettre une multiplicité de formes de liens et de relations. Il me semble que cette gouvernance se doit d'être aussi

fluide et mouvante que la diversité de celles et ceux qui la composent. Cela interroge forcément les cloisons qui existent aujourd'hui entre les acteurs, par exemple entre l'école et les éditeurs.

Venons-en à ce qui pèse sur la Librairie et en particulier la librairie indépendante !

La concentration éditoriale en cours et à très grande échelle joue sur cette indépendance. La situation n'est plus la même qu'il y a 20 ans. Dans quelle mesure pourra-t-on rester indépendants quand il ne restera plus que trois gros groupes ? Notre chiffre d'affaires avec eux sera peut-être de 95 % de notre CA, ce qui peut constituer une menace. Cela peut-être aussi impactant sur la création ! Il y a une répétition plus marquée des contenus ou des styles. Aujourd'hui, ma curiosité trouve encore de quoi se satisfaire, mais je dois chercher de plus en plus longtemps auprès de l'édition de création et la gestion de l'hyperproduction des groupes réduit considérablement ce temps de défrichage.

L'évolution du métier de libraire, c'est son accélération, on est de plus en plus bousculé : Il faut faire le même travail avec beaucoup moins de temps et des process informatique et numérique de plus en plus lourds. Et cela vaut pour tous les métiers de l'écosystème : on va ►



► de plus en plus vite et on voit souvent des choses pas tout à fait finies. Il est difficile de garder les coups de cœur plus de 3 à 5 mois, car le flux est permanent et on a peu de place. Pour des livres qui ont nécessité souvent deux ans de travail, cela ressemble à un énorme gâchis...

Connaissez-vous d'autres initiatives originales de libraires notamment en direction de leurs clients et lecteurs ?

Je pense bien sûr aux coopératives (des scops) avec des libraires salariés qui

font la gestion et une communauté de lecteurs/habitants qui soutiennent financièrement ou par du bénévolat la structure.

Mais ce qui me semblerait souhaitable serait d'évoluer vers des coopératives interprofessionnelles qui regrouperaient éditeurs, auteurs et autrices, librairies, imprimeurs, bibliothèques, graphistes... Ils travailleraient ensemble, au mieux des savoir-faire de chacun, en partant des ressources du livre d'un côté (déchets de bois, de papier, colle, ...) aux choix éditoriaux et aux formes de médiations

les plus opérantes.

Il faudrait aussi dépasser les cadres actuels des métiers pour s'impliquer à d'autres endroits : citons le cas d'une maison d'édition québécoise, spécialisée en poésie qui est passée de 300 exemplaires à 2 500 en créant un lectorat grâce à une coopération avec des BTS où on enseignait la poésie contemporaine. Imaginer le livre et la lecture comme un commun d'un point de vue écologique, ce serait un écosystème avec une multitude de modèles qui s'encapaciterais les uns les autres.

▣ **Propos recueillis par Didier Raciné,**
Rédacteur en chef d'Alters Média – Janvier 2024

Au-delà des liens économiques, il y a des valeurs

Le livre, dans sa diversité, est un moyen de les défendre !

...

Pour l'éditeur, le commun du livre et de la lecture, c'est le livre choisi ! Cette formule du coordinateur de l'association des éditeurs des Hauts-de-France résume bien la position centrale de l'éditeur, architecte de ce monde au sens où il pilote les relations nécessaires entre tous les acteurs. Elle illustre aussi la volonté de se placer au-dessus des intérêts économiques spécifiques de chacun, sans les oublier, mais en se recentrant sur le rôle du livre dans la société : être un des moyens de créer du lien social, citoyen et culturel.

Vous êtes coordinateur de l'Association des Éditeurs des Hauts-de-France.

Vous avez été libraire au Québec.

Comment décririez-vous le territoire de vie d'un éditeur, entre lecteurs, auteurs et autres acteurs de la chaîne du livre ?

Le territoire où il vit et dont il vit ? Les relations avec les acteurs et facteurs de l'évolution sur ce territoire ?

L'éditeur indépendant est le plus souvent implanté sur son territoire, très présent dans les actions culturelles (manifestations littéraires, salons du livre...),

proche des communautés de lecteurs, en contact étroit avec les libraires, bibliothécaires... Son travail est également constitué, pour l'essentiel de la promotion, la diffusion et la distribution des ouvrages qu'il édite, avec les contraintes de temps, de coût et d'écologie que la production physique du livre implique. Sur ce territoire, il est également proche des autres éditeurs et éditrices, ce qui permet, dans certains cas, la mutualisation de coûts (de participation aux salons par exemple). Cette mise en commun se fait notamment via l'association des

éditeurs (pour la promotion, le rayonnement, la formation).

Vis-à-vis des auteur.es, chaque maison a bien sûr sa ligne éditoriale (orientation sur les livres sur l'art, sur tel contenu thématique, sur la forme et la qualité de l'objet produit...), cherche à être un éclaireur dans un domaine, à produire des auteurs émergents. Vis-à-vis des grands éditeurs, la concurrence est rude, sachant que la quantité de livres produite chaque année est astronomique. Se faire une place est difficile, et la principale force est l'originalité, la créativité. Alors que ►

Benoît Vanbeselaere,

Coordinateur de l'Association des Éditeurs des Hauts-de-France



© Patrick Bilodeau

► les grands groupes ne cherchent qu'à la marge à sortir des sentiers battus, les éditeurs indépendants prennent des risques.

Le lien entre l'éditeur et l'auteur est aussi complexe et varié qu'essentiel : l'éditeur cherche à maximiser le succès du livre, à retenir les meilleurs manuscrits, il est parfois amené à en lire un grand nombre (des dizaines pour quelques-uns retenus) ; il apporte des conseils et de l'aide, fait de la correction, réalise les maquettes, la production, promotion, distribution...). Il y a aussi des risques pour les auteurs et la compréhension mutuelle entre auteurs et éditeurs est absolument indispensable. Cela rentre dans le rôle de l'AR2L de faciliter les liens dans l'interprofession.

Par quoi les éditeurs indépendants, sont-ils menacés ?

Le premier risque est financier. Une maison d'édition ne publie parfois qu'un ou deux livres par an, le coût par livre pouvant parfois être de l'ordre de 10 à 15 000 €. L'échec peut être sévère, parfois la faillite. On compte 80 à 100 éditeurs dans la Région, une soixantaine étant adhérents de l'association. Il y a quelques créations tous les ans, (de l'ordre de 6) et quelques fermetures (2 à 3). Le risque est donc réel. Les maisons d'édition sont en majorité des petites structures (1 à 2 personnes), mais bien sûr il y a des maisons plus importantes et reconnues à l'échelle nationale et internationale : le risque peut être payant.

Tout dépend aussi de ce qu'on veut



« MAIS AU-DELÀ DU LIVRE, ET AU-DELÀ DE LA VISION ÉCONOMIQUE DE CES PROBLÈMES, IL Y A DES ENJEUX PLUS LARGES, IL Y A UN ENSEMBLE DE VALEURS »

comme résultat : pour certaines maisons, pouvoir rétribuer l'éditeur-ice et avoir une diffusion régionale est synonyme de succès, d'autres visent plus haut.

Les très gros groupes (1 à 3 actuellement) réunissant plusieurs maisons d'édition sortent de l'ordre de 300 titres par an. La concurrence se porte en majeure partie sur les places accordées par le libraire aux livres individuellement, et sur le nombre de jours de présence sur les tables ou les étagères. Nous avons une inquiétude sur la diversité de l'offre. Heureusement, nombre de libraires soutiennent l'édition locale !

Comment voyez-vous l'évolution de la lecture ?

On ne lit pas forcément en 2024 la même chose, ni de la même façon qu'il y a 20 ans bien sûr ! Mais je ne suis pas inquiet sur la disparition ou l'essoufflement de la lecture. Les gens sont attachés au papier, et le numérique n'est pas la fin du livre. Les grands lecteurs continuent à croître. Les jeunes lisent et le Pass culture le montre : le livre est en tête des achats sur le Pass. Mais il y a des gens qui ne lisent pas ou presque pas et c'est là qu'est le véritable enjeu : non seulement l'illettrisme se maintient (notamment dans la région Hauts-de-France), mais les barrières à la



lecture existent, sociales, par les handicaps... Nous n'avons pas le droit de le nier. Faire du livre et de la lecture un commun est un besoin !

Il faut aussi s'interroger sur comment on se procure ces livres : bibliothèques, prêt numérique, librairie indépendante, Amazon, salons du livre... Pour avoir travaillé en librairie, on peut se questionner sur certains grands groupes américains qui vendent des livres en ligne.

« ET LE LIVRE, DANS SA DIVERSITÉ, EST L'UN DES MOYENS DE PALLIER CES EXCLUSIONS ET PERTES DE LIEN SOCIAL, DE PARTAGER DES IDÉES COMMUNES, C'EST UN FORMIDABLE OUTIL POUR DÉFENDRE CES VALEURS, SUSCITER LA CURIOSITÉ ET L'OUVERTURE ! »

Vous participez au projet de l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture des Hauts-de-France, piloté par François Annycke. Elle vise à renforcer les liens y compris avec les lecteurs et à « faire du Livre et de la Lecture un commun ». Quels seraient, selon vous, ce qui pourrait être le ciment de ce commun ?

Le ciment au niveau professionnel, c'est la communication. c'est de créer des liens, des points de soudure entre les sphères du monde du livre. L'AR2L est la structure la mieux placée pour être la gardienne de l'interprofession, faciliter son rayonnement, le partage et les échanges entre acteurs, lecteurs inclus. C'est essentiel.

Mais au-delà du livre, et au-delà de la vision économique de ces problèmes, il y a des enjeux plus larges, il y a un ensemble de valeurs. Pourquoi on fait des livres ? Qu'est-ce qui nous réunit ? On évoquait les personnes empêchées, l'illettrisme... Au-delà du lien économique et de l'interdépendance professionnelle, il y a ces valeurs et le livre, dans sa diversité, est l'un des moyens de pallier ces exclusions et pertes de lien social, de partager des idées communes, c'est un formidable outil pour défendre ces valeurs, susciter la curiosité et l'ouverture !

« LE COMMUN, C'EST LE LIVRE CHOISI ! »

Le rôle de l'éditeur à ce sujet ?

Il n'a pas un rôle spécifique : c'est collectivement que le monde du livre peut agir sur ce point. Il y a tant d'inégalités, il y a du travail à faire : des pratiques inclusives, le renforcement des accès aux livres ; que celui-ci ne soit pas un objet « de considération », « une culture noble », « une chasse gardée », « difficile à lire » : faire en sorte que « tous les lec-

teurs se valent » ! Que le livre, la lecture, soit un bien commun ! Le commun, c'est le livre choisi !

L'éditeur peut, spécifiquement de part sa place, être un facilitateur de ce lien : par son action en librairie, dans les ateliers des bibliothèques et les salons ! On a la chance d'être au centre de cette action.

Sans la lecture - écriture, la vie sociale serait considérablement réduite. La lecture est un enjeu majeur à ce niveau. Avez-vous des exemples innovants de relations innovantes avec le monde des lecteurs ? Relations innovantes avec le monde éducatif ?

Nous avons un projet de caravane littéraire, Ornicar, pour amener la lecture là où on ne l'attendait pas, qui fonctionnait bien. On cherche à créer un réseau de rencontres littéraires, ouvrir des portes, provoquer la lecture. Certains établissements Publics de Santé Mentale ont créé des ateliers liés à la lecture, il y en a dans les centres pénitentiaires. Les clubs de lecture sont d'autres liens. La lecture peut se partager, en face à face ou par exemple à travers des sites, ►



qui illustrent des pratiques sociales contemporaines :

- *quialu.ca* : « la plus grande communauté de lecteurs du Québec » appuyée par « 164 libraires indépendants ».
- *Goodreads.com* : soutenu par Amazon.
- *Babelio.com* : une communauté de lecteurs soutenue par des éditeurs et d'autres acteurs du livre.

Le travail de quelques maisons d'édition

de la région avec les enseignants est aussi à souligner : à travers le Pass culture, il existe un budget pour faciliter des rencontres culturelles éducatives et faciliter les interventions dans les établissements scolaires.

L'Agence a un dispositif de développement des pratiques de cette nature. Elle s'appuie sur des structures de type MJC pour toucher les gens... La présence de

lecteurs ou représentants de lecteurs dans les instances de l'Agence serait sans doute positive : introduire un acteur non professionnel peut casser la relation interprofessionnelle et ajouter un facteur d'innovation. Cela donnerait aux lecteurs une opportunité de connaître cette interprofession !

▣ **Propos recueillis par Didier Raciné,**
Rédacteur en chef d'Alters Média – Janvier 2024

L'édition indépendante est une force motrice dans le monde du livre !

Discussion avec quelques maisons d'édition indépendantes



Les éditeurs sont des acteurs éminents du livre et de la lecture : ils sont au livre ce que les architectes sont au bâtiment, les urbanistes à la ville. Ils sont en contact direct avec la presque totalité des acteurs de cette communauté. Nous avons interrogé trois éditeurs et deux structures actives sur le champ de la lecture.

La menace principale pour le livre et la lecture leur apparaît comme liés aux exclusions diverses pesant sur les plus faibles lecteurs ; et les enjeux à relever par la communauté est la conquête de ce monde, par la diversité et la qualité des offres éditoriales et des initiatives répondant à ces exclusions.

Comment décririez-vous le territoire de vie d'un éditeur, entre lecteurs, auteurs et autres acteurs de la chaîne du livre ? Le territoire où il vit et dont il vit ?

Amandine Hubert, édition « Vous êtes ici ! »

Nous sommes une association dont dix membres actifs, installés dans un village de l'Artois (Hermin). Notre spécialité, c'est de jouer avec la frontière du livre et de l'objet imprimé, sur des thèmes du monde culinaire. Nous n'éditions pas des recettes de chef, mais des recettes du quotidien, que valorisent une image et un univers graphique créatif. Au début nous

éditions des textes venant de nos adhérents (3 cuisiniers, 2 bibliothécaires, des graphistes). Puis nous avons publié des textes d'auteurs. Les adhérents mettent la main à la pâte, adhèrent au projet lui-même.

Comme tout éditeur, nous visitons les librairies pour promouvoir nos collections, participons à des ateliers, à des discussions-débats avec les lecteurs, des séances de dédicaces dans les salons.

Cyprienne Kemp, édition Obriart¹

Nous voulons un monde riche de nos différences où ►

1. cypriennekemp.com et obriarteditions.art



► chacun est incité à développer son propre point de vue, loin des idées formatées car nous croyons que la somme des intelligences et des curiosités individuelles mène à un monde enthousiasmant. Nous éditons des livres d'artistes à destination de la jeunesse et pour tous ceux qui veulent rester émerveillés. Obriart chatouille les esprits curieux !

Sébastien Sellier, Signes de sens

Signes de sens est une association qui porte notamment le programme Édition Jeunesse Accessible², avec pour objectif de développer l'accessibilité de la lecture aux personnes en situation de handicap. L'offre de livres adaptés existe, mais ne touche pas son public, car les professionnels du livre et de la lecture ne la connaissent pas, ou peu. L'enjeu est

« L'OFFRE DE
LIVRES ADAPTÉS
EXISTE, MAIS NE
TOUCHE PAS
SON PUBLIC »

de taille : l'inclusion est une condition majeure d'une pleine citoyenneté, d'un accès à l'emploi, à la santé, c'est-à-dire d'une vie sociale équilibrée...

Nous avons lancé le programme Édition Jeunesse Accessible qui vise à développer l'accès à la lecture pour tous ; à former, accompagner les bibliothécaires, libraires, éditeurs, parents ou aidants dans leurs usages ; à faire connaître au niveau des familles, des écoles et associations. Notre rôle est celui d'un assembleur consistant à faire collaborer les professionnels pour faire bouger les lignes vers plus d'inclusion.

Thomas Boggio, Élisabeth Bliguet, Delphine Livet, édition Les Étaques

Le collectif d'édition Les Étaques a publié son premier livre en 2018 à Lille. Il fonctionne de façon associative, collective et horizontale. Depuis 2018, nous avons publié une quinzaine d'ouvrages. Ces publications prennent trois formes : essais-analyses, romans-récits, poésie. La ligne directrice de la maison d'édition est de valoriser la critique sociale et les imaginaires subversifs au travers de ces trois formes.

Le collectif est constitué de 9 membres, tous bénévoles. Le fonctionnement du collectif dépend donc du temps que chacun peut y consacrer en dehors de son travail, qu'il s'agisse de la lecture et du choix des manuscrits, de l'accompagnement

2. e-j-a.org

des auteurs sur leur texte, du travail prépresse sur le livre, de la communication et de la diffusion des ouvrages, du suivi des auteurs en librairie, et de la promotion des publications sur les salons ou marchés, etc.

Par quoi les éditeurs indépendants, sont-ils menacés ?

Amandine Hubert, édition *Vous êtes ici*

Pour nous éditeur indépendant, la suppression de la subvention régionale serait un coup important.

Mais plus largement, j'ai le sentiment que ce qui nous menace le plus, c'est que le métier, la chose « éditeur » ne signifie plus grand-chose pour les gens. Les mots perdent du sens ; autant l'imprimeur, l'auteur, le libraire sont bien identifiés, autant le métier d'éditeur est le moins facile à comprendre. Et

en ce sens, on peut craindre qu'il ne disparaisse socialement ! Il y a beaucoup de projets éditoriaux, nous avons beaucoup de demandes et de moins en moins de temps pour les réaliser. Une autre crainte est que l'on ne cherche pas à standardiser notre savoir-faire, pourtant complexe et humain, qu'il ne soit poussé à la disparition au profit d'une « mécanisation » et standardisation.

Thomas Boggio, Élisabeth Bliguet, Delphine Livet, édition *Les Étaques*

Les menaces nous paraissent être :

1. En premier lieu par Amazon qui fait du compte d'auteur et qui nuit ainsi aux éditeurs indépendants. Mais il faut être honnête, les éditeurs indépendants comme Les Étaques ne sont pas vraiment menacés parce qu'ils fonctionnent de manière autonome et avec peu de moyens.
2. La concentration des distributeurs.
3. La hausse des coûts de production.

Comment voyez-vous l'évolution de la lecture ? Quels sont les menaces qui pourraient peser sur elle ?

Amandine Hubert, édition « *Vous êtes ici* ! »

Lorsque j'étais libraire, on s'interrogeait sur la menace constituée par Amazon. Or, si cela a fait du tort aux libraires, il n'y a pas eu de disparition massive et les livres restent achetés en librairie.

Cependant on ne peut nier que la culture évolue dans notre société, que par exemple l'intérêt pour la philosophie au lycée diminue, que le vocabulaire diminue, que la culture passe pour secondaire, « élitiste ». Internet, les réseaux sociaux poussent-ils à une forme de culture « standardisée » ?

Cyprien Kemp, édition *Obriart*

La société évolue, on constate une accélération généralisée de nos modes de vie ; nous avons de moins en moins de temps de concentration. La menace qui pèse, c'est la perte d'une large partie du lectorat, c'est le désintérêt vis-à-vis de la lecture d'une grande partie de la population. Les causes sont nombreuses, mais on ne nourrit pas assez la curiosité, on évite ce qui est matière à réflexion...

Sébastien Sellier, *Signes de sens*

L'exclusion de la lecture d'un grand nombre de personnes, quel qu'en soit la cause, est la principale raison pour laquelle la lecture peut être menacée. Concernant le Handicap, il apparaît à la fois nécessaire de développer l'offre de livres adaptés et d'engager davantage les professionnels de toute la chaîne du livre et de la lecture sur le sujet. L'EJA est aussi une opportunité pour tous les lecteurs, permettant à chacun d'entrer dans la lecture à son rythme.

Thomas Boggio, Élisabeth Bliguet, Delphine Livet, édition *Les Étaques*

Il ne nous semble pas que le livre soit menacé, il jouit d'un statut à part au sein des produits marchands. Mais il doit rester solide.

Pouvez-vous nous citer quelques exemples d'initiatives qui visent à contrer certaines de ces menaces ?

Cyprienne Kemp, édition Obriart

Je suis en connexion avec des publics éloignés de la lecture, dont des adolescents en milieu ouvert. Dans leur discours sur le choix d'un livre, ce qui revient le plus, c'est le nombre de pages, la taille des caractères, et enfin la thématique. Pour eux, « la librairie, c'est pas pour moi », ils vont à Carrefour ou Auchan. D'où ma décision de lancer une collection « J'ai pas le temps ». Le livre a peu de pages, le sujet n'infantilise pas le lecteur. Cette collection est un pied à l'étrier pour ouvrir des livres plus épaïs.

Il faut aller vers ces publics. Comment initier ce mouvement ? Quelques initiatives :

- **Le livrodrome**³ a été lancé dans le cadre d'un évènement « Partir en livre ! ». C'était une sorte de fête foraine du livre, un parc d'attractions littéraires qui, pendant 1 mois l'été, s'installait tous les deux jours dans une ville différente pour 24h, et invitait les adolescents de 11 à 18 ans, à participer, à chaque étape, à près de 20 attractions littéraires et ludiques puis à repartir avec des livres grâce, notamment, aux « Chèques Lire » offerts. L'idée était de désacraliser le livre.
- **Les challenges d'éditeurs** visent à montrer à des publics éloignés de la lecture, ailleurs qu'en librairie, des ouvrages illustrés, des collections créées spécifiquement pour eux.
- **Les bibliobus, les médiathèques** vont à la rencontre du public en allant à l'école. Les élèves empruntent des livres.

Sébastien Sellier, Signes de sens

Le manque d'accès à la lecture pour tous nécessite un travail de collaboration étroite de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre et de la lecture. Nous le constatons sur le terrain : lorsque les médiathèques s'associent aux établissements médicosociaux, aux écoles, et aux familles, tout le monde y gagne, et la lecture se développe chez les jeunes en situation de handicap.



« LES ÉDITEURS
POURRAIENT AGIR EN
CÉDANT FACILEMENT
LES DROITS POUR
QUE, PAR EXEMPLE,
LES COMPAGNIES DE
THÉÂTRE [...] PUISSENT
JOUER LES TEXTES
ET LES PARTAGER
AINSI AU PUBLIC »

Babelio est une autre approche du livre. C'est une structure qui s'est donné comme mission de faire découvrir les livres le plus largement possible, en utilisant les moyens d'internet. Le site babelio.

fr apporte aux lecteurs de très nombreuses possibilités de découvertes :

- D'ouvrages, à travers des commentaires, des critiques de la Presse littéraires, les liens vers les très nombreux prix littéraires ;
 - D'auteur-es, à travers leurs interviews, des citations ; par des rencontres publiques avec eux sur Paris,
 - D'interagir et de discuter en présentant des commentaires sur les livres, sur les auteurs ; de participer à des prix et picnic littéraires ; via un forum où l'on parle des livres reçus ou désirés, ou dans le cadre des opérations Masse Critique.
- Le site vit par les services rendus à des bibliothèques publiques (dont les bases de données sont enrichies par celles de Babelio) et à des éditeurs qui trouvent sur le site un relai vers leurs publications.

3. livrodrome.com



Une structure de même type est née au Québec avec le soutien d'un grand nombre de libraires indépendants : quialu.ca (au Québec). Pourquoi pas en Hauts-de-France ?

Thomas Boggio, Élisabeth Bliguet, Delphine Livet, édition Les Étaques

Aux Étaques on souhaite favoriser la lecture mais on veut aussi défendre la révolution ! On veut amener le lecteur à lire, mais surtout, on veut l'amener à agir.

On ne s'intéresse donc pas forcément à un lectorat type mais on essaie de garder en tête que certains sont plus fragiles face à la lecture. On se demande toujours si un texte peut matcher avec des gars du quartier par exemple. On essaie de gommer les tournures abs-

traïtes, un vocabulaire abscons. On refuse les textes trop académiques.

Parmi les actions les plus originales, les éditeurs pourraient agir en cédant facilement les droits pour que, par exemple, les compagnies de théâtre (du spectacle vivant notamment) puissent jouer les textes et les partager ainsi au public.

Notre expérience nous montre que grâce à la poésie on peut innover, proposer de nouvelles formes. Les gens aiment écrire de la poésie, quelle que soit leur condition sociale. On pense souvent que la poésie n'est pas une forme accessible et pourtant, nombreux sont ceux qui s'en emparent, et cela n'a rien à voir avec leur maîtrise de la langue.

*****Vous participez au projet de l'Agence Régionale du Livre et de la Lecture des Hauts de France, piloté par François Annycke. Elle vise à renforcer les liens au sein de la communauté du Livre et de la Lecture, y compris avec les lecteurs ; à « faire du Livre et de la Lecture un commun ». Quels seraient, selon vous, ce qui pourrait être le ciment de ce commun ?*****

Amandine Hubert, édition Vous êtes ici

On pense souvent les questions posées par l'Agence du point de vue du business, de l'économie de sa profession sans

prendre en compte aussi le point de vue de la société globalement. Or les deux points de vue sont liés, et cela d'autant plus que le livre n'est pas un produit comme les autres, qu'il joue un rôle dans les questions de société.

Au sein de l'Agence, ce qui peut regrouper les partenaires associés, le ciment de ce commun est à mon sens l'éducation des lecteurs, et de super lecteurs. Il y a un besoin très important de pédagogie.

Il est vrai, que le lecteur n'est pas présent directement dans l'Agence, qu'il n'y est pas représenté. C'est dommage car, ne nous retrouvant plus uniquement entre professionnels, cela changerait le point de vue général, permettrait sans doute d'autres échanges. Un club de lecteurs, une association regroupant de tels clubs pourrait être un tel acteur.

Cyprien Kemp, édition Obriart

Le renforcement de la lecture dans la société est certainement le ciment qui peut le plus fédérer les acteurs de l'Agence. Celle-ci agit dans ce sens, comme par exemple en initiant le prix des détenus, qui est décerné par un groupe de détenus, après lecture et débat en commun.

Mais on voit sur cet exemple que ce renforcement doit passer par le contact personnel, humain, par l'interaction individuelle, et non des actions en masse, qui ne permettent de faire ressortir que des points de vue « moyens », fades et sans individualité.

La présence aux réunions de l'Agence de non-grands lecteurs permettrait de comprendre ce qui les fait lire, d'avoir ce contact direct.

Sébastien Sellier, Signes de sens

Nous ne sommes pas membres de l'AR2L, mais participons à « l'Alliance pour la lecture », reconnue en 2022 comme grande cause nationale. Nous souhaiterions davantage d'impulsion et de soutien dans le déploiement de ce programme. Le programme EJA devrait y être repris, de même que par le Service lecture du Ministère de la Culture. Cette problématique de l'accessibilité de la lecture, le programme EJA, est un des maillons entre le livre et les lecteurs. Nous défendons l'économie sociale et solidaire, et sommes attachés à la notion de communs. L'accès la lecture devrait être un tel commun !

▣ **Propos recueillis par Didier Raciné,**

Rédacteur en chef d'Alters Média – Janvier 2024

« Des livres en communs » par Framasoft,
une refonte de la chaîne éditoriale

Un exemple de communs du Livre et donc de la lecture

...

L'appropriation des créations culturelles par des structures privées dominantes excluent de très nombreux citoyens de ces créations. Nous assistons à de nouvelles enclosures, c'est-à-dire à la captation de biens, qui devraient être libres, par des intérêts privés dominants. Ces relations nuisent aux auteurs, à leur relation avec les lecteurs, à l'éclosion de créativité nouvelles. Elles nuisent aussi aux petits éditeurs et distributeurs indépendants.

L'association Framasoft souhaite contribuer à la transformation en profondeur de ces relations, en mettant en œuvre tout le potentiel de démarchandisation que portent les communs, y compris les communs culturels.

Comment fonctionne la chaîne de l'édition dans notre société ?

Depuis plus de deux cents ans, l'édition place les auteurs et autrices en situation de subordination économique et s'arroge de fait tous les droits patrimoniaux. Ne leur est octroyée qu'une partie de la rente liée à cette propriété. Ils produisent un capital qui ne participe à l'avancement culturel qu'en étant exploité en tant que valeur marchande monétisée. Cela transforme l'objet culturel en produit industriel comme un autre, balayant la

pertinence de ses usages sociaux.

Le projet « Des livres en communs » de Framasoft vise à transformer complètement cette relation du lecteur, de l'auteur, mais aussi de l'éditeur et du libraire au livre.

Quelles nouvelles relations au livre voulez-vous défendre ? Quel en est le principe ?

Pour nous l'idée centrale est de sortir le livre de la sphère marchande, de



© Yann Kervran

Christophe Masutti,

Membre co-administrateur
de Framasoft

redonner au livre le seul statut de lien culturel entre l'auteur et le lecteur qu'il n'aurait pas dû perdre. En d'autres termes, dans notre vocabulaire, l'idée est de faire du livre un commun culturel, ce qui bouleversera les relations de tous au livre. Bien sûr, cela ne se fera pas du jour au lendemain, mais progressivement. Il faut qu'une communauté s'organise. Framasoft qui a pour objet la promotion et la proposition de communs culturels originaux, veut participer à faire naître ce mouvement.



« LE PROJET « DES LIVRES EN COMMUNS » [...] VISE À TRANSFORMER COMPLÈTEMENT CETTE RELATION DU LECTEUR, DE L'AUTEUR, MAIS AUSSI DE L'ÉDITEUR ET DU LIBRAIRE AU LIVRE »

Commençons par la relation de l'auteur avec son œuvre

Une fois sélectionné le projet de livre d'un auteur, nous rémunérons directement l'auteur pour qu'il effectue son travail de création. Et ce n'est pas une simple « avance » sur le chiffre d'affaires. Nous voulons ainsi établir une relation

équilibrée entre auteur, éditeur et lecteur par un soutien financier forfaitaire, et apporter un accompagnement éditorial personnalisé, afin d'aider à faire advenir un ouvrage de qualité. Cet ouvrage sera alors accessible librement (sous licence libre dite « copyleft »), gratuitement, actuellement sous format numérique uniquement. En d'autres termes, il nourrira les communs culturels. Il n'a plus aucune raison de devenir un bien soumis à la propriété lucrative puisque l'auteur-ice aura déjà été rémunéré-e pour son travail.

C'est la nature marchande qui soumet auteur et autrice, lecteur et lectrice au système de distribution. C'est en tant que « capital » culturel commun que l'œuvre pourra désormais entrer (ou pas) dans un

système de distribution. « Des Livres en Communs » propose donc ce premier pas décisif de l'entrée de l'ouvrage dans les communs. Cela contribue à l'enrichissement de la collectivité qui pourra en profiter comme bon lui semble.

Nous ne verserons pas de paiement lié aux ventes puisque nous ne ferons pas de ventes. Le livre sera en téléchargement libre sur notre site. En revanche, cela n'exclut pas pour l'auteur ou l'autrice une possible rémunération de ce type avec d'autres partenaires que Des Livres en Communs.

Le système actuel exclut de plus en plus les auteurs et autrices des revenus liés aux livres publiés à partir de leur travail. Le droit d'auteur ne leur octroie qu'une part très faible, leur statut n'est aucunement reconnu, certains éditeurs estimant même que l'activité d'écrivain n'avait nullement vocation à être professionnelle, nous mettons en évidence un véritable travail et souhaitons donc le faire reconnaître en tant que tel. Rappelons que c'est là une idée fort ancienne, vu que Jean Zay avait proposé en son temps une loi qui allait en ce sens, et donc à l'encontre du droit d'auteur tel qu'il fonctionne aujourd'hui.

Quelles relations garde l'auteur avec son œuvre ? Qu'est-ce que la licence libre qu'il obtient ?

Un contrat formalise les droits et engagements entre Framasoft et les auteur-ices durant toute la durée de la collaboration. Même non exclusif, le contrat avec l'auteur reste d'ailleurs obligatoire (article L132-1 du CPI). En vertu de ce contrat, la liberté est laissée à l'auteur d'aller vers d'autres maisons d'édition. L'auteur ►

► garde avec son œuvre le droit d'auteur tel qu'il s'applique automatiquement et obligatoirement. La licence Libre appliquée à l'œuvre ne se substitue pas au droit d'auteur, elle le complète. L'auteur ne cède rien.

Avec Des Livres en Communs, nous poussons plus loin le curseur. Il sera toujours obligatoire pour un éditeur tiers, s'il veut éditer, publier et distribuer l'œuvre, de passer un contrat avec l'auteur. Mais nous, de notre côté, nous effectuons un accompagnement et le contrat que nous passons alors concerne cet accompagnement jusqu'au versement de l'ouvrage dans les communs culturels. Nous voulons ainsi que soient produits des communs culturels et promus de nouveaux types de modèles économiques.

Nous mettons en avant de façon active ce commun par la proposition systématique de placer le résultat du travail sous une licence dite copyleft (Licence Art Libre, GNU FDL ou Creative Commons BY SA) afin d'en éviter qu'il puisse faire l'objet d'une appropriation (une enclosure) à l'avenir, même partielle.

Le fait d'utiliser une licence libre permet à l'auteur ou l'autrice de conserver l'assurance que la « paternité de l'œuvre » ne sera jamais perdue ou usurpée et que la distribution de l'œuvre reste éternellement possible sous la même licence. Ceci par exemple pour permettre à l'auteur de mener des projets annexes ou collatéraux à son œuvre pour peu que l'envie ou les opportunités le permettent. Traductions, adaptations ou déclinaisons deviennent possibles à loisir, offrant autant de sources de revenus possibles, ou pas, selon les possibilités éditoriales et les envies.

Nous avons depuis toujours mis en

avant la culture dite libre, par l'usage de licences de ce type, et nous avons souhaité pousser plus loin en allant plus nettement sur le terrain des communs. Il s'agit de créer un espace où les biens culturels sont protégés contre les enclosures, comme les copyrights. En d'autres termes, cela empêche de considérer ces biens culturels comme des biens privés dont l'accès serait restreint. Ils appartiennent à toutes et tous, pour peu qu'on ait le désir de s'en emparer ou de s'y intéresser. C'est le rapport spontané des enfants, qui s'approprient leurs découvertes dans leurs jeux, dans leurs récits, dans leurs dessins... Et qui n'imaginent pas que se déguiser en leur héros favori pour un événement public tombe sous le coup de la loi pour contrefaçon. C'est donc l'usage qui est placé au cœur du rapport à la culture et non plus la propriété. Comme la culture façonne notre rapport au monde et aux autres, nous pensons crucial de défendre une

approche autre qu'industrielle et capitaliste à celle-ci.

Avec « Des livres en communs » comme maison d'édition, au sein de Framasoft, quelle relation voyez-vous entre l'éditeur et le livre dans ce nouveau système ? Comment voyez-vous son fonctionnement global, à terme ?

En tant qu'association loi 1901, nous avons décidé d'attribuer une petite part de notre budget annuel au financement de cette activité. Une somme qui sera actualisée chaque année en fonction du montant du budget global et du vote de l'Assemblée.

La construction d'un modèle économique alternatif à ce qui existe, est un objectif mais aussi une expérimentation. Nous ne pensons pas révolutionner le monde de l'édition avec nos bien modestes moyens. Il s'agit avant tout



« UNE FOIS SÉLECTIONNÉ LE PROJET DE LIVRE D'UN AUTEUR, NOUS RÉMUNÉRONS DIRECTEMENT L'AUTEUR POUR QU'IL EFFECTUE SON TRAVAIL DE CRÉATION ».



« LA NOUVELLE ORIENTATION DE NOTRE PROJET IMPLIQUE UNE REFONTE DE LA CHAÎNE ÉDITORIALE ».

de faire prendre conscience que l'on peut remettre en question le modèle existant, peu satisfaisant pour les auteurs et autrices, mais encore plus pour les libraires et pas mal d'éditeurs et d'éditrices. La tendance de plus en plus accrue à l'industrialisation du monde de l'édition les soumet au dictat des très grands groupes d'édition et de distribution.

Nous espérons donc montrer qu'il y a d'autres façons de penser l'édition, le livre et la culture. Nous ne cherchons pas à démontrer que nous avons la panacée. Nous espérons simplement alimenter une réflexion et proposer un dialogue à celles et ceux qui sont, comme nous, en quête d'alternatives crédibles et viables.

Quelle relation le lecteur a-t-il avec le livre ? Le faire imprimer n'est-il pas très cher pour lui ?

Le lecteur aura un accès libre et gratuit aux livres et communs culturels sur notre site, mais sous format électronique uniquement actuellement. S'il souhaite avoir un ouvrage imprimé, nous faciliterons l'accès à des plateformes permettant l'impression à la demande. De même nous publierons aussi un PDF « prêt à imprimer » pour faciliter ce passage au format papier, à charge pour la personne souhaitant s'y atteler d'améliorer le résultat final en utilisant les sources. L'idée sera de permettre plus largement la déclinaison sur différents supports.

Nous travaillons à la réalisation d'un format numérique de qualité, et à une mise en avant des sources plus nettes, afin d'en faciliter la réutilisation. Nous avons décidé d'arrêter de produire une version papier nous-mêmes car nous n'avons pas les moyens humains et techniques de le faire d'une façon efficace (même si les Framabooks n'avaient rien à envier à certaines éditions, disons, moins regardantes).

Nous avons cherché à créer une chaîne éditoriale en essayant de multiples outils et formats (toujours libres, bien sûr), LaTeX, markdown, LibreOffice, chaîne automatisée pour créer des PDF, etc. Un très grand nombre de solutions ont été explorées... Mais c'est en fonction du contenu et de la liberté de l'auteur que nous devons adapter la chaîne. Là aussi notre effort consiste à nous adapter à l'auteur et non l'inverse. Les possibilités

offertes par le format numérique sont étendues : selon le type d'œuvre on peut imaginer pour la lecture de multiples moyens de s'approprier le contenu. On peut mettre de l'audio dans un contenu epub par exemple, et pourquoi pas ?

Vous souhaitez partager avec d'autres éditeurs ce mode de fonctionnement : comment voulez-vous le faire et pourquoi ?

La nouvelle orientation de notre projet implique une refonte de la chaîne éditoriale. Elle aussi pourra présenter quelques aspects innovants qui seront eux-mêmes documentés afin que d'autres maisons d'édition puissent s'en inspirer. La création d'outils simples avec un manuel d'usage est en cours, afin de permettre à de petites structures de s'en emparer pour, à leur tour, produire du contenu culturel.

Le prochain appel à projet de notre maison Des Livres en Communs sera publié très prochainement en février 2024, Il correspondra avec la sortie de notre premier ouvrage, l'Amour en Commun écrit à quatre mains par Margaux et Timothé, dont nous avons financé aussi les outils de recherches. Vous pouvez retrouver Des Livres en Communs à cette adresse : deslivresencommuns.org. Nous avons aussi republié certains ouvrages de la collection Framabook mais on peut retrouver tous les Framabook sur archives.framabook.org.

▣ **Propos recueillis par Didier Raciné,**
Rédacteur en chef d'Alters Média – Février 2024

Le livre et la lecture sont lieu de rencontre

C'est en tant qu'espace de liberté, qu'ils œuvrent pour le bien commun !

...

Où en est la lecture au temps de l'image et de ses nombreux formats ? Pourquoi et comment lit-on aujourd'hui ? Quels en sont les freins : l'accessibilité des contenus sous ses diverses formes, les freins sociaux ? Quelles sont les communautés qui se créent autour de la lecture ? Comment les acteurs de l'écosystème du livre et de la lecture peuvent-ils, avec les lecteurs, renouveler ces communautés ? Dans ce focus sur le Livre et la Lecture comme communs, il est essentiel de répondre à ces questions comme le fait ici Laetitia Veniat.

Votre monde est celui du livre et de la lecture, vous siégez au Conseil d'Administration de l'association Éditions des Hauts-de-France et vous êtes adhérente à l'Agence Régionale du Livre et de la lecture. Vous avez été metteuse en scène, professeure des écoles, libraire, vous êtes désormais éditrice en littérature jeunesse accessible (Éditions Bel et Bien), chargée de projets à Sciences Po Lille et vous enseignez la littérature jeunesse et l'édition dans les Universités de Lille et du Mans. Pouvez-vous préciser ces diverses

fonctions autour du livre et de la lecture ?

Effectivement, mon métier c'est le livre et bien que mon parcours et mes fonctions actuelles puissent paraître une accumulation de fragments disparates, leur juxtaposition concourt à une vision globale de la chaîne du livre qui me permet de mieux prendre en compte la diversité des lectorats et les désirs et besoins qui les traversent.

Laetitia Veniat,

Directrice éditoriale
pour Bel et Bien

Vous constatez que contrairement aux idées reçues, on ne lit pas moins de nos jours, mais que les pratiques de la lecture évoluent et que les écarts se creusent entre lecteurs et non lecteurs. Pouvez-vous décrire cette évolution ?

On lit et on n'écrit plus de la même façon aujourd'hui qu'hier, les usages et pratiques évoluent, comme toujours lorsqu'il est question du lire et de l'écrire, en fonction des innovations techniques. Il y a vingt-cinq ans, la diffusion des ebooks faisait craindre la disparition



« LIRE RESTE UNE PRATIQUE ANCRÉE CHEZ 89% DES FRANÇAIS »

du livre papier. La production actuelle le dément et aujourd'hui les lectures de livres physiques et numériques se complètent à hauteur de 26% estime-t-on. Elles ont toutefois des fonctions distinctes, majoritairement informationnelles pour le numérique, personnelles pour le papier. Aussi quand on dit « les gens ne lisent plus » ou bien plus fréquemment « les jeunes ne lisent plus », mon poil se hérise ! Depuis le confinement, après une hausse notable, lire reste une pratique ancrée chez 89% des français comme en rendent compte les derniers chiffres communiqués par le CNL¹. Et si un jeune sur cinq dit ne pas lire du tout, j'observe que parmi ces « non-lecteurs » nombreux sont ceux qui ne reconnaissent pas dans leurs pratiques qu'ils sont en train de lire. La sacralisation des livres de littérature générale, blanche, « vieillesse » dirais-je par provocation, crée une forme de dévalorisation de leurs lectures. Alors que le manga, la BD, le livre numérique, le livre audio, le webtoon, les scans, les textes sur Wattpad ou Fyctia, les journaux gratuits, les manuels de classe même, c'est bien de la lecture ! Si dans notre société on n'échappe pas à l'image, on n'échappe pas beaucoup plus à la lecture. Le livre et le lire se redéfinissent depuis l'antiquité en fonction de la diffusion et de la réception des contenus qui n'existent pas sans



« LES LECTURES DE LIVRES PHYSIQUES ET NUMÉRIQUES [...] ONT TOUTEFOIS DES FONCTIONS DISTINCTES, MAJORITAIREMENT INFORMATIONNELLES POUR LE NUMÉRIQUE, PERSONNELLES POUR LE PAPIER »

formats. Et il me semble que c'est sur ce point qu'il y a résistance, lire ce n'est pas qu'entre une couverture plus ou moins rigide et un bloc pages.

Comment faudrait-il s'y adapter si l'on veut renforcer la lecture et réduire les écarts entre lecteurs et non lecteurs ?

Je n'ai pas les connaissances nécessaires pour estimer si les écarts se creusent entre lecteurs et non-lecteurs - parlons plutôt de « petits lecteurs » - ce que j'observe en revanche avec les jeunes auprès desquels j'interviens, c'est que lorsqu'ils doivent mobiliser leurs connaissances culturelles, les partager ou les discuter, certains s'excluent d'eux-mêmes tant la censure sociale est forte. Alors que les objets culturels sont volontiers transmédiatiques et que rencontrer une narration dans un livre et ses adaptations

graphiques, cinématographiques, sériesques, audio, etc. n'a jamais été aussi facile et propice à l'échange, les plus fragiles – économiquement s'entend aussi – n'oseront pas y faire référence. La « culture légitime » renvoie au banc, encore aujourd'hui, celle de « culture commune ».

L'objet d'un commun du livre et de la lecture doit-il être justement d'impliquer les lecteurs et les non lecteurs avec les acteurs du livre dans ce but ?

La question que vous me posez en appelle une autre, celle de l'accessibilité. L'accessibilité se pense en regard de l'expérience des utilisateurs. Des associations d'usagers ou de terrain, comme des institutions nationales ou des établissements d'enseignement, des collectifs d'éditeurs aussi, tout comme d'autres professionnels du livre, s'attachent à penser un commun du livre. La question de l'accès est ici primordiale, indissociable de celles de communauté ►

1. CNL, Les Français et la lecture en 2023, [en ligne] <https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/les-francais-et-la-lecture-en-2023>

► et d'inclusion. L'accès doit être pensé dans la forme voire le contenu des livres, la proximité des lieux de distribution, la possibilité financière pour le lecteur de se procurer l'ouvrage, et la garantie d'une forte biblio-diversité qui doit aussi se donner à voir. Comment me procurer un livre facile et à comprendre si je ne sais pas 1. Que ça existe, 2. Qu'il y en a à la bibliothèque municipale et j'oublie le 3. Que ça peut-être le classique que mon enfant doit lire pour le collège ou l'origine de la série que je suis...

Pour inclure il faut donner des signes de reconnaissance, promesses d'accueil au sein des pages du livre.

Vous indiquiez qu'un mouvement au sein des médiathèques se développe pour rapprocher ces mondes.

Pouvez-vous nous en parler ? Est-ce le cas pour les librairies, ou pour certaines librairies ?

Voit-on apparaître certains mouvements dans ce sens chez les éditeurs ?

En région, nous avons la chance d'avoir l'association Signes de sens qui promeut l'accessibilité du livre, jeunesse notamment, dans les médiathèques et les librairies. Virginie Brivady qui s'occupe de la branche Édition Jeunesse Accessible (E.J.A.)², dont le site accompagne à la constitution de fonds de livres d'éditions pour la jeunesse accessibles, a d'abord fait un travail de recensement des éditeurs qui adaptent ou accessibilisent des ouvrages avant de co-construire des conditions d'accueil favorable à la lecture avec des usagers et des médiathécaires

« IL Y A DU MILITANTISME DANS LEUR DÉMARCHE, UN ENGAGEMENT CITOYEN, UNE VOLONTÉ DE PENSER ET CONSTRUIRE LE COMMUN »

et libraires. Qu'il s'agisse de valoriser le livre ou de le rendre disponible à certains publics, ces observations sont désormais transférables à d'autres espaces où une personne en situation de handicap se sentira accueillie.

La librairie Combo à Roubaix a notamment bénéficié des conseils de Virginie et pousse même plus loin l'inclusion en ayant majoritairement dans son fonds des livres qui permettront aux personnes ayant des morphologies, des couleurs, des orientations sexuelles ou une identité de genre, qui diffèrent de ce qui peut être considéré comme la norme dominante (homme blanc riche hétéro cisgenre), de se reconnaître dans les livres sélectionnés. C'est un engagement aux côtés de communautés plurielles de lecteurs mais qui en fréquentant cette même librairie partage des valeurs fédératrices et communes non seulement autour du livre, mais aussi du bien commun.

Qu'il s'agisse de Signes de sens ou Combo, il y a du militantisme dans leur démarche, un engagement citoyen, une volonté de penser et construire le commun. En amont, il y a donc des éditeurs et des collectifs d'éditeurs qui s'engagent ; Bel et Bien en fait partie. Que seraient d'ailleurs l'inclusion et l'accessibilité sans les éditeurs indépendants chez qui s'expérimentent les formes, s'ose l'accueil, se vit la proximité avec les lecteurs et lectrices ? Inclusion et accessibilité ne sont pas, chez eux, des



arguments de vente ! Je me dois toutefois de reconnaître que sans certaines collections de grands groupes éditoriaux certains lecteurs n'accèderaient jamais à certains livres adaptés et financièrement abordables qui leur donnent la possibilité de lire presque le même livre que leur voisin et donc de leur donner un sentiment d'appartenance à une seule et même communauté de lecteurs.

De la même façon, vous évoquiez des cercles de lecture partagées, des communautés de lecteurs, ou d'autres démarches proactives.

La notion de communauté attachée au livre a toute une histoire : de la Pléiade de Ronsard, en passant par le Masque et la Plume sur Inter, ou Jules comme César sur TikTok, c'est un phénomène qui rassemble autant qu'il clive. Il y a de l'entre-soi dans ces regroupements mais



aussi une grande vivacité et créativité ! On y croise des « community managers » qui vont à la fois veiller au respect des règles mais aussi alimenter les discussions, créer de l'interaction, assurer le bien-être des usagers, fidéliser leur public. Ils sont en quelques sortes les maires ou adjoints au maire des villages. Je suis actuellement tout à fait fascinée par ce qu'il se passe au sein des communautés numériques lectrices de

Une démarche « en-commun »
autour des droits culturels

L'hospitalité, les droits culturels et les communs

...

Nous publions une partie de l'interview que Prosper Wanner a accordée aux Cahiers d'Alters Média qui sera publiée in extenso en avril. Elle illustre en effet de façon exemplaire comment on peut inventer et faire vivre un Commun, s'appuyant comme dans le cas de la Lecture, sur des valeurs culturelles. À Marseille, il s'agit du patrimoine culturel, qui permet de revisiter le tourisme et de construire des solutions basées sur l'hospitalité, la relation au territoire et à son patrimoine culturel, et ainsi de remettre en cause les définitions et dispositifs privatifs sur lesquels est construit le secteur du tourisme marchand. Une démarche « en-commun » autour des droits culturels, renouvelant la pratique de l'hospitalité.



Prosper Wanner,

Sociologue, coopératives Hôtel du Nord et Les oiseaux de passage

En quoi consiste les droits culturels des citoyens et comment les mettre en œuvre à propos du patrimoine culturel ?

Les droits culturels sont présents dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, où il est reconnu que les personnes naissent libres et égaux en droit et en dignité et qu'elles prennent part librement à la vie culturelle. Concernant le patrimoine, la Convention de Faro adoptée en 2005 par le Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société

a comme objectif l'édification d'une « société pacifique et démocratique » par le respect des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit¹. Ce cadre d'action publique permet d'éviter tout communautarisme et relativisme. La Convention reconnaît le droit des personnes de prendre part à la création et préservation patrimoniale et la construction du symbolique à travers

l'interprétation et la valorisation des patrimoines. Tous les droits humains étant intimement liés et interdépendants, on ne peut relativiser les droits universels au nom des droits culturels, et réciproquement. Il y a donc des tensions à concilier entre différents groupes, y compris dans l'interprétation des textes, les mots n'étant pas chargés des mêmes références culturelles. D'où la nécessité

1. Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, connue comme Convention de Faro : rm.coe.int/1680083748

d'un espace de débat démocratique faisant référence aux droits humains (notre égale dignité) et de l'État de droit (nul n'est au-dessus des Lois).

Nous publierons dans ce dossier un ensemble d'interviews sur le thème du « Livre et de la lecture comme Commun », avec une Agence Régionale du Livre. L'originalité de votre démarche à Marseille vis-à-vis du patrimoine culturel est d'avoir conçu ce patrimoine comme un Commun. Pouvez-vous nous expliquer cette idée, son histoire, son lien avec la notion de commun ? Comment définiriez-vous les buts, fonctionnements et valeurs d'un tel Commun ?

Comment se distinguent-ils de ceux des actions marchandes, ou de celles menées par l'État ?

Dans la Convention de Faro, le patrimoine est défini comme ressource, mais le mot commun n'est pas utilisé. La Convention parle de communautés patrimoniales. Nous coopérons avec le Conseil de l'Europe sur le respect de la diversité des récits, la coopération des communautés patrimoniales à l'action publique et la valorisation des patrimoines comme une ressource pour la société.

L'histoire de l'Hôtel du Nord à Marseille est liée à la nomination d'une conservatrice du patrimoine dans les quartiers Nord de la ville, Christine Breton, dans le cadre du processus de rénovation urbaine. Elle cherchait à prendre en compte l'attachement de nombreuses personnes de ces quartiers à des traces, lieux et espaces de vie telles qu'un jardin ouvrier, un ruisseau, une école, une cité



© Jeanne Menjoulet

« UN PROGRAMME A ÉTÉ MONTÉ AVEC L'UNIVERSITÉ, LA VILLE ET LE CONSEIL DE L'EUROPE POUR EXPÉRIMENTER UNE APPROCHE INTÉGRÉE DU PATRIMOINE ».

d'habitat social²... Il ne s'agissait pas de bâtiments à haute valeur esthétique. Se posait la question de ce qu'il faut faire en cas de conflit sur l'action à mener à ce sujet, que conserve-t-on ? Un programme a été monté avec l'Université, la ville et le Conseil de l'Europe pour expérimenter une approche intégrée du patrimoine : Christine Breton a mis ses compétences et sa fonction

au service des populations, et cela a donné naissance à des Communautés patrimoniales qui ont élaboré leurs histoires dans le cadre de l'action publique, recherchant dans des archives celles de telle usine de savon, de tel ruisseau, interprétant, archivant...

Puis nous sommes passés à une autre échelle : entre 2009 et 2011 les trois maires de secteur des quartiers Nord ►

2. Prosper Wanner. « De l'exercice du droit au patrimoine culturel ». Dans Cultural heritage. 2015-2017. Ca' Foscari Digital Publishing, 2018. hal.science/hal-03587396

► de Marseille et celui de Vitrolles ont adopté symboliquement la Convention de Faro en invitant le Conseil de l'Europe. Nous avons expérimenté des Commissions patrimoniales dans le but d'associer les communautés patrimoniales aux choix d'urbanisme, de programmation culturelle et de développement local. Les personnes attachées au ruisseau des Aygalades, à l'École des filles de Saint André et ses générations d'écolières, à la Cité Saint Louis, un habitat social classé Patrimoine 20me, ont peu à peu coopéré à fabriquer leurs patrimoines. Grâce à ce processus de recherche action coopératif, les communautés patrimoniales ont fait récit et les récits ont fait communauté.

Vous avez mis en œuvre cette coopération avec la société civile en lien avec le patrimoine des quartiers nord de Marseille, en créant une coopérative, l'Hôtel du Nord.

Pouvez-vous nous décrire l'idée à la base de cette coopérative, ses actions, son fonctionnement ?

Comment est née cette idée originale et généreuse, associant hospitalité, commun et culture ?

La coopérative Hôtel du Nord est née en 2010 dans la période où Marseille allait être Capitale Européenne de la Culture en 2013, sur la base d'une proposition

« GRÂCE À CE PROCESSUS DE RECHERCHE ACTION COOPÉRATIF, LES COMMUNAUTÉS PATRIMONIALES ONT FAIT RÉCIT ET LES RÉCITS ONT FAIT COMMUNAUTÉ ».

collective pour cet événement : inviter les visiteurs de Marseille à profiter de l'hospitalité dans les quartiers Nord, à y être hébergés, à s'y balader avec leurs hôtes pour découvrir les patrimoines de ces quartiers. L'objectif était d'ouvrir 50 chambres, avec 50 hôtes et 50 itinéraires pour raconter Marseille par son Nord. Hôtel du Nord c'est trois choses :

- Une coopérative d'habitants où statutairement les habitants sont majoritaires, sachant que beaucoup de personnes interviennent dans ces quartiers sans forcément y habiter ;
- Une École des Hôtes pour apprendre ensemble à tenir une chambre d'hôte, à développer un récit, à connaître Faro... ;
- Une marque commune déclinée de façon individuelle : accueilli par, raconté par, découvert avec et produit par.

La coopérative permet de mutualiser divers services dont les assurances, l'immatriculation comme entreprise de spectacles, une plateforme internet pour proposer nos hospitalités et de défendre nos droits comme celui d'être une agence de voyages non immatriculée.

La coopérative réunit aujourd'hui plus de 80 sociétaires autour d'un projet auto

« INVITER LES VISITEURS DE MARSEILLE À PROFITER DE L'HOSPITALITÉ DANS LES QUARTIERS NORD, À Y ÊTRE HÉBERGÉS, À S'Y BALADER AVEC LEURS HÔTES POUR DÉCOUVRIR LES PATRIMOINES DE CES QUARTIERS »



suffisant sur le plan économique et produisant de la découverte patrimoniale. Nous avons produit une trentaine d'ouvrages présents dans chaque chambre. Ces ouvrages sont écrits par des érudits locaux et des habitants ayant participé aux recherches comme dernièrement un ouvrage sur l'urbanisme à Marseille par un membre architecte, un ouvrage sur l'église Saint Louis et le récit d'un itinéraire à vélo... Mais aussi des promenades sonores sous forme de podcast, des jeux dont un Tarot du ruisseau, des produits locaux comme le Thé 1336 de SCOP TI qui nous permet de raconter les 1336 jours de grève des ouvriers pour créer leur coopérative.

Peut-on apprécier l'impact de ces initiatives sur l'évolution de la société ?

Quelques initiatives montrent le



démarrage de ce mouvement :

Nous venons de fonder avec d'autres le Réseau Faro France qui défend une approche intégrée du patrimoine : la Fédération des Arts et de la Musique Traditionnelle en France (140 associations), les Centres culturels de Rencontres (20 centres), la ville de Rouen (qui vient d'adhérer aux principes de la Convention de Faro) sont parmi les membres actifs. Nous avons aussi participé à la fondation du Collectif des habitants permanent qui réunit une cinquantaine de collectifs pour lutter pour le droit à la ville en zones touristiques tendues.

À Marseille, nous travaillons à des Assises marseillaises de l'hospitalité avec tous ceux qui veulent faire l'état

des lieux des capacités à accueillir dignement à Marseille toutes les personnes de passage comme possible transition touristique.

À Marseille, en 10 ans les chambres classées une étoile ont presque disparu et celles à 4 étoiles ont triplé et dans le même temps la proportion d'hôtels affiliés à un grand groupe est passée de 20 % à 60 %. Cette tendance est renforcée par le phénomène des grands événements et elle pousse au développement de plateformes type RBNB.

Cela souligne l'intérêt de notre travail : le sujet de l'hospitalité monte dans la société, et chez les professionnels notamment depuis le COVID. L'avenir du tourisme semble sortir de l'entre-soi et se discuter avec l'ensemble des

personnes concernées et c'est une bonne nouvelle : syndicats, collectifs d'habitants, écologistes, professionnels, élus au logement...

Le dispositif touristique avec sa catégorie touriste, son classement par le seul confort et son intermédiation centralisée a été pensé il y a un siècle et il devient de plus en plus contre-productif socialement (pression foncière, grande démission), économiquement (accès aux vacances, mono-activité), écologiquement (climat, eau) et culturellement (standardisation). Il nous semble important de refonder les politiques d'hospitalité à partir de ce qui a été jusque-là ignorer comme le réconfort, la poésie et l'hospitalité.

■ **Propos recueillis par Didier Raciné,**

Rédacteur en chef d'Alters Média – Novembre 2023

Les communs, conçus pour répondre à la radicalité de l'anthropocène!

Notre tâche est de passer
des biens communs à des communs



Benjamin Coriat est un théoricien reconnu des Communs. Il apporte ici des réponses théoriques et pratiques aux questions d'acteurs cherchant à développer des Communs. Les Communs, ce sont une ressource à protéger, une communauté qui veut la protéger, et une gouvernance visant à cette protection. La raison pour laquelle ils ont de l'importance et de l'avenir, c'est leur dimension écologique, pour laquelle ils ont été pensés. Les biens communs « *c'est la même chose, mais ils ne sont pas protégés* ». À la question, « La lecture peut-elle être un commun ? » il répond : « *Le livre est partiellement en-commun: la partie qui est en accès libre, partagé (dans les diverses bibliothèques publiques) est un bien commun. Mais l'autre partie de cet objet qui est soumise à une appropriation privée, exclusive, à accès marchand et payant, n'est pas un Commun* ».



Benjamin Coriat,
Professeur des Universités

Communs et biens communs

**Comment définir les biens communs
et les communs ? Qu'est-ce qui les
différencie ?**

C'est une question vraiment importante, qui n'est pas très simple, mais sur laquelle on peut poser quelques repères

utiles. Et sur ce sujet, il faut respecter le rôle des fondateurs, c'est-à-dire suivre Elinor Ostrom¹, ce qui est tout à fait mon cas. Trois choses distinguent les communs de toutes autres choses :

1. Le commun concerne une ressource (ou un bien) en accès partagé : c'est souvent un bien tangible et foncier (comme un étang avec ses poissons, une forêt), mais cela peut être une

ressource immatérielle (une musique ou un poème...), dont l'accès est libre, partagé, sans droits limitant cet accès.

2. Sur cette ressource, il faut qu'il y ait des ayants-droits clairement définis, droits et obligations ayant été théoriques un peu plus tard par Ostrom avec la notion de « Faisceau de droits » (bundle of right). Il y a une pluralité d'usagers, disposant de droits et d'obligations, qui peuvent ne pas être de même nature pour tous : droits d'accès, droits d'usage de la ressource, droit d'exploitation, de gestion... mais qui tournent autour du

1. Elinor Ostrom, prix Nobel en Science Economique en 2009, est la fondatrice mondialement reconnue de la théorie des communs



« J'INSISTE ICI SUR LA DIMENSION ÉCOLOGIQUE DES COMMUNS, C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE ILS ONT DE L'IMPORTANCE ET DE L'AVENIR ».

prélèvement ou de l'usage **permettant d'en assurer la reproduction à long terme**.

3. La communauté se dote d'une structure de gouvernance, dont la mission est de veiller au respect de la reproduction à long terme de la ressource. On voit que l'idée de Hardin², selon laquelle les communs conduiraient à la disparition de la ressource - à ce qu'il nommait la « tragédie des communs » - est absurde : en fait, le commun est à l'inverse, fait pour assurer la reproduction à long terme des communs, pour protéger ces ressources qui sont l'objet

de destruction si elles sont sujettes à appropriation privée. Les communs ne sont pas une ressource ouverte sur laquelle chacun peut piller : cela c'est le privé. Le commun est une ressource partagée et gardée.

Ma définition propre du commun pose qu'un commun est un dispositif institutionnel qui permet la reproduction conjointe de la communauté et de l'écosystème qui abrite cette communauté. J'insiste ici sur la dimension écologique des communs, c'est la raison pour laquelle ils ont de l'importance et de l'avenir. C'est une différence avec l'ESS,

mais nous allons y revenir.

Les biens communs, c'est la même chose, sauf qu'ils ne sont pas « gardés ». Leur gouvernance ne le leur permet pas, et de ce fait ils sont sujets à la « tragédie des communs », c'est à dire en fait condamné au pillage et à la pollution, à la destruction. Les cas types sont l'air, l'eau, le climat : ce sont des biens partagés, les utilisateurs ont des droits et des obligations, mais la gouvernance est totalement inefficace.

Toute notre tâche et celle de la génération future est transformer les biens communs en communs.

La lecture peut-elle être un bien commun ?

La lecture porte sur un objet, le livre. Cet objet est partiellement en-commun, c'est la partie de cette activité qui porte sur des objets en accès libre, partagés (dans les diverses bibliothèques publiques) : cette partie est un bien commun. Mais une autre partie de cet objet (le livre objet de commerce) est soumise à une appropriation privée, exclusive, à accès marchand et payant. La lecture porte à la fois sur des choses constituées en communs, et sur des choses qui ne le sont pas du tout. Elle ne peut être considérée comme véritable commun (ou bien commun) ! Sauf à faire disparaître la propriété exclusive des éditeurs.

En signant leur contrat avec les éditeurs, les auteurs cèdent leurs droits d'auteurs à l'éditeur, pour des dizaines d'années. Ce sont eux qui font ensuite définir ►

2. Garrett Hardin, biologiste, partisan des thèses de Malthus, eugéniste, auteur en 1968 d'un argument théorique appelé « Tragédie des Communs » dont la critique par Elinor Ostrom a fourni la base de sa théorie des communs.

« LA LECTURE PORTE À LA FOIS SUR DES CHOSES CONSTITUÉES EN COMMUNS, ET SUR DES CHOSES QUI NE LE SONT PAS DU TOUT. ELLE NE PEUT ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME VÉRITABLE COMMUN ».

► l'accès (nature du support, réseau de distribution, prix...). Ainsi, compte tenu des prix exorbitants des revues ou livres scientifiques, on exclut une grande partie de la communauté scientifique de l'accès à ces livres et revues (sauf à être membre d'une riche université). La science n'est un bien commun qu'en théorie, mais ne l'est pas du tout en pratique !

Comment assurer leur robustesse (quelques idées sur les Design Principles de E. Ostrom) ?

Cette robustesse est assurée par une structure de gouvernance qui garantit l'accès à la ressource partagée au sein d'une communauté plus ou moins large. Ce mode de gouvernance garantit aussi un mode de consommation qui ne compromette pas les intérêts des générations futures. Il y a donc des enjeux fondamentaux sur la façon dont on construit la gouvernance. L'exemple de la COP 21, qui devait préciser ces droits et obligations concernant le climat, montre l'inverse de

ce qui était attendu : la déficience voire la débilite du mode de gouvernance retenue au niveau international pour le climat.

La philosophie des *Design Principles* mis au point par *Ostrom* peut être résumée ainsi : plus le commun est petit, plus la communauté est bien définie, plus le commun sera facile à gouverner. A l'inverse, plus il sera grand, complexe, mal défini ; plus il concernera un grand nombre de personnes, plus il deviendra difficile, voire impossible à gouverner.

Prenons le cas des expérimentations de Sécurité Sociale Alimentaire qui sont décrits dans les interviews des élus Marie Massat (Montpellier) et Antoine Black (Grenoble). Les échelles de ces expérimentations et les nombres de bénéficiaires sont encore très limités, mais des principes de gouvernance mixte (associant des ayants droits) se mettent en place décrits dans ces interviews.

Ces expérimentations sont très utiles

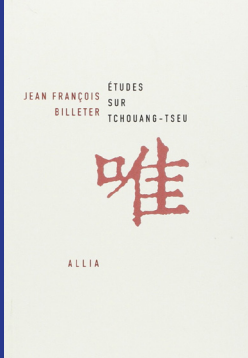
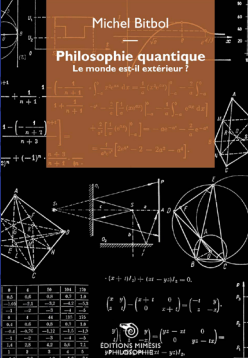
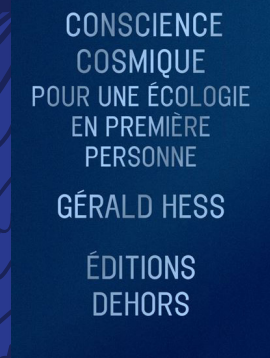
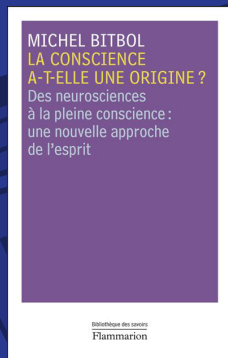
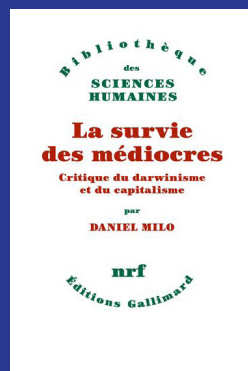
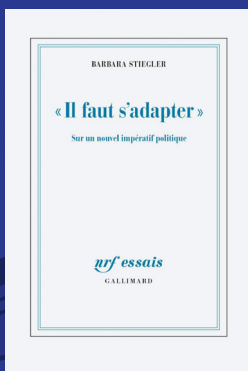
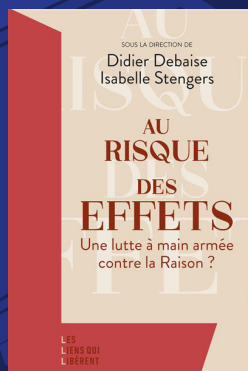
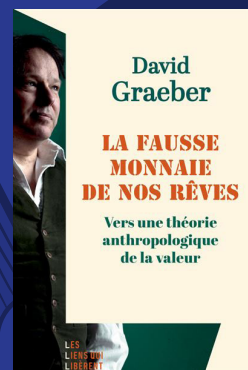
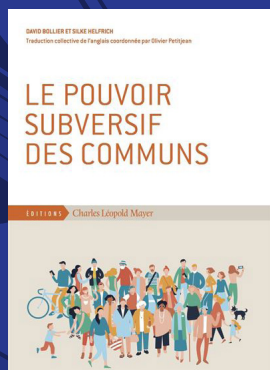
car elles nous permettent d'apprendre, notamment si on veut monter en gamme, remonter au niveau national. L'exemple de la Sécurité sociale est évidemment la base sur lequel il faut s'appuyer. Les principes fondateurs de la Sécurité Sociale sont ici une référence essentielle. Ils peuvent être résumés comme suit :

1. Il faut une cotisation sociale obligatoire pour tous,
2. L'accès à la ressource (la santé dans la SS, l'alimentation dans le cas de la SSA) est universelle, elle n'est pas liée à la cotisation, mais aux besoins.
3. La structure de gouvernance doit être mixte associant salariés et ayants droits. C'est d'ailleurs un des principes d'Ostrom, que la voix des ayants droits, y compris celle des plus faibles, soit puissante dans les gouvernances des communs. Sinon, le commun n'a pas d'avenir.

Ce qui justifie la présence des Autorités publiques, dans les instances de la SSA c'est le fait que, in fine, c'est la société tout entière qui bénéficiera de cette alimentation plus saine, préservant une alimentation plus ancrée dans le local, des modes d'agriculture préservant l'écologie et le social dans la filière. Il ne s'agit pas simplement « d'un don », mais d'une contribution au service public, au contrat social dont la puissance publique est supposée être le garant.

▣ **Propos recueillis par Didier Raciné,**
Rédacteur en chef d'Alters Média – Janvier 2024

Livres chaudement recommandés



Ce complément au N°1 des Cahiers citoyens, écologistes et solidaires d'Alters Média sera vendu au tarif de 10€.

Alters Média est édité par la maison d'édition indépendante, ALTERS EDITIONS, 25 rue Séverine, 92 130 Issy les Moulineaux

Président Alters Editions
et Directeur de la Publication : *Didier Raciné*

Le Comité de Rédaction : *Didier Raciné, Alan Lebecque, Richard Olszewski, Louis Rémy Pinault*

Création graphique : *Clément Alexandre - clem.alx@gmail.com*

Site internet : alters-editions.com

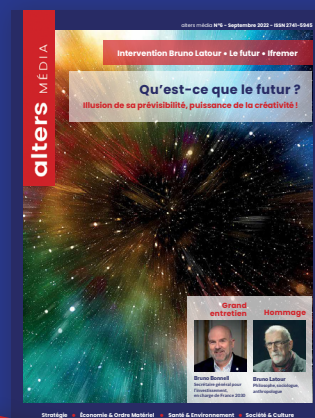
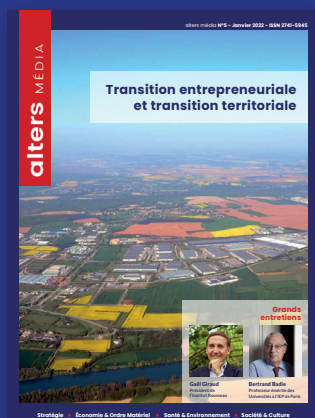
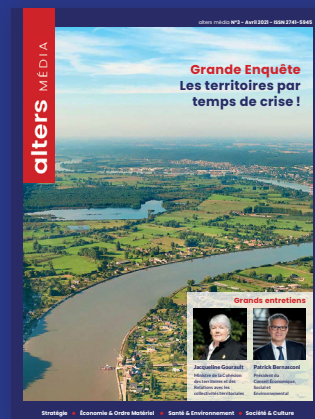
Abonnement, vente, publicités, contacts :
Didier Raciné, 06 84 35 41 40 - didier.racine.pro@gmail.com

Imprimeur : Veoprint, 41 Avenue Gambetta - 92400 Courbevoie

N° de commission paritaire : 1222D94412

N° ISSN : 2741-5945

Dépôt légal : Octobre 2022



Média engagé, **Alters Éditions** travaille avec ses partenaires des associations citoyennes, écologiques et solidaires, du monde de l'ESS et des Communs, pour lancer une initiative mutualisée en matière d'éducation populaire.

À suivre !

